

BULLETIN
D'INFORMATIONS MUNICIPALES
EDITE PAR
LES AMIS DE MONTATAIRE

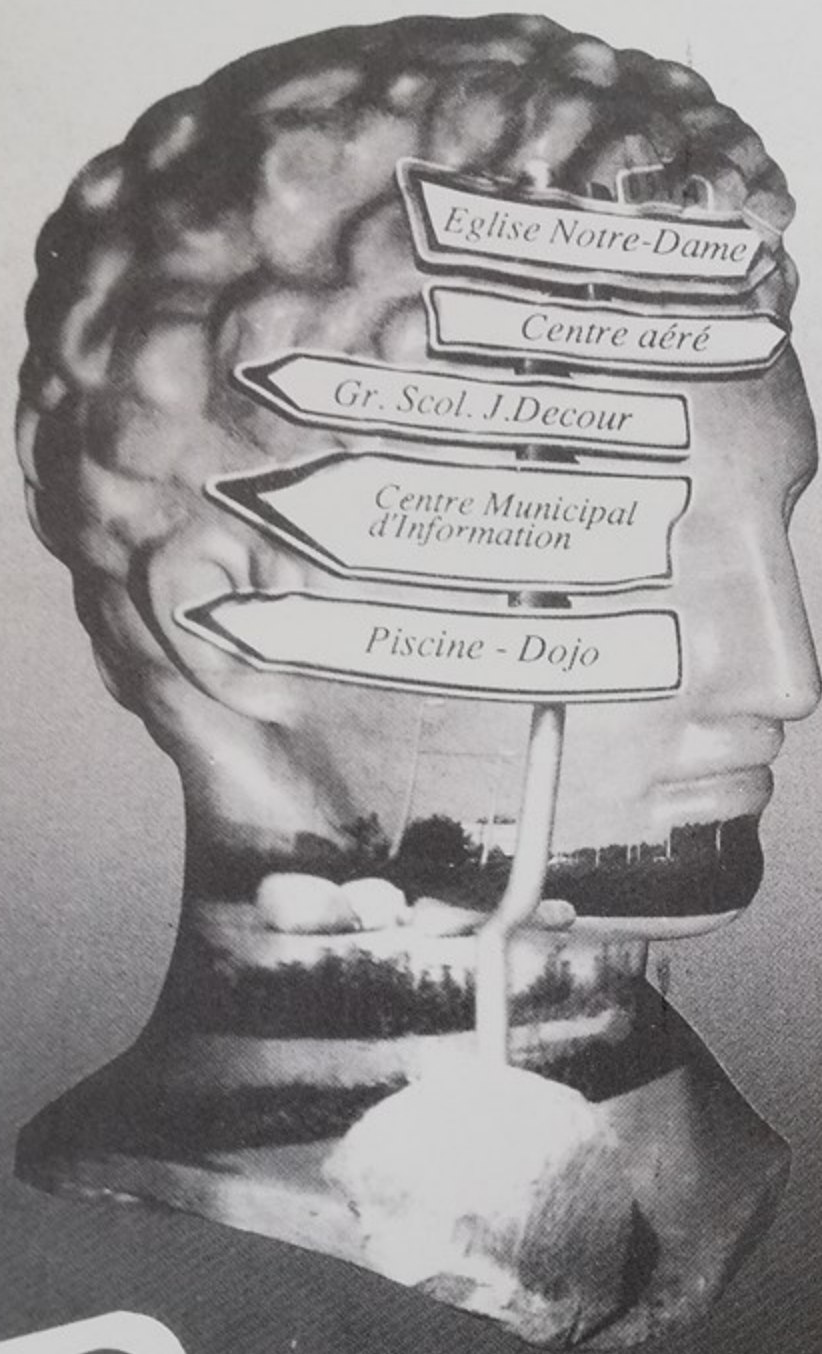


Montataire

ACTUALITÉS

Juillet, août devraient rimer avec soleil, dépaysement, vacances, loisirs. Hélas, pour beaucoup de jeunes ce sera l'angoisse de trouver un établissement scolaire d'accueil, un emploi stable; pour de nombreuses familles ce sera la menace de saisie, d'expulsion, de coupures d'électricité, d'eau, et les difficultés de toutes sortes pour joindre les deux bouts.

la signatique



INS Ile de France
12 place Georges Pompidou
93160 NOISY LE GRAND
Tél. (1) 43.04.00.90

INS

S

5

6

8

9

10

12

14

15

2

2

2

JUIN 1989

MONTATAIRE
ACTUALITES

S O M M A I R E

5	EDITO	Bonnes vacances
6	AGENDA	L'Agenda du Maire Le courrier de la Mairie
8	AU CONSEIL	Session de Juin
9	ELECTIONS	Les difficultés demeurent
10	EDUCATION	Réussir la rentère C'est beau le Canada
12	TRAVAUX ETE	Entretien Rénovation
14	14 JUILLET	Feu d'artifice
15	NOTRE HISTOIRE	Montataire il y a 200 ans à la veille de la Révolution
22	FESTIVITES	Fête du mois d'Août
23	CULTURE	La magie des mots
24	SPORTS	Des résultats, des titres des champions, des compétitions
28	JUMELAGE	Un séjour agréable
29	ETAT CIVIL	
30	DE TOUT UN PEU	Renseignements divers
31	JEUNES	Cette page est à vous

Montataire-Actualités Juin 1989. Bulletin Municipal d'informations édité par les Amis de Montataire.
Conception et fabrication Service Municipal d'information et Imprimerie Municipale.
Rédaction Michel Dubos. Photos Fernand Tuil.
Dessin couverture réalisé par les élèves de la classe de perfectionnement de Monsieur Nottaris.
Secrétariat, traitement de texte et publicité Paulette Bordez.

MARBRERIE FUNERAIRE DE MONTATAIRE

Ets FRONTIN

Concessionnaire des cimetières de Montataire
Tous travaux de cimetière

Articles funéraires : caveaux, monuments, gravure
BOUTIQUE - ATELIER - DEPOT - EXPOSITION DE MONUMENTS
58BIS RUE VICTOR HUGO - 60160 MONTATAIRE

Tél. 44.25.49.56

VIAFRANCE équipe la France

Terrassements - Assainissements
VRD
Routes - Aérodrômes
Ensembles sportifs et de loisirs



Centre de St Maximin Le Hameau des Haies
60740 Saint-Maximin Tél. 44.26.19.45
Télécopie 44.26.68.02

PIZZERIA - RESTAURANT

LA CHAUMIERE

26 rue Hubert Grison
60160 THIVERNY
Tél. 44.25.57.64

OUVERT TOUS LES JOURS

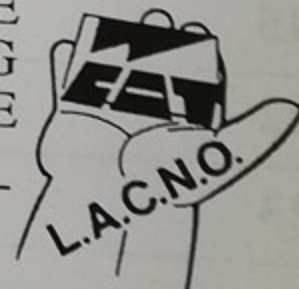
ACHAT
FERRAILLE-METAUX-CARTONS
ENLEVEMENT D'EPAVES AUTOMOBILES

ENLEVEMENT DE DECHETS
ET DE GRAVATS
LOCATION DE CONTAINERS

Sté HENON FRERES

Chantier rue Ginisti - 60160 MONTATAIRE
Tél. 44.25.66.38

LAVUNIC
BLANCHISSERIE
PRESSING
TRAVAIL SOIGNE



91 rue Jean Jaurès 60160 MONTATAIRE
Tél. 44.27.42.50



LES PAYSAGES DE L'OISE

Parcs et jardins, pépinières
élagage, déboisement, terrassements
étude, réalisation, entretien, petites voiries

20, rue Gambetta B.P. 64
60700 PONT Ste MAXENCE
44.72.45.35

LEGOFF Bernard

Plomberie-Chauffage-Sanitaire
84 rue Victor Hugo 60160 MONTATAIRE
Tél. 44.26.14.45

S.A.R.L. DESSAINT

Chauffage - Ventilation - Climatisation
Plomberie - Sanitaire
110 rue Jean Jaurès 60160 MONTATAIRE
Téléphone : 44.25.06.39



V Bonnes Vacances

Vacances... Un mot qui devrait être synonyme de joie, de plaisir, de repos, de découvertes pour toutes et tous. Malheureusement pour beaucoup trop de nos concitoyens ce mot vacances restera du domaine du rêve.

Un pouvoir d'achat qui se restreint, l'emploi perdu, les "petits boulots" précaires alternant avec le chômage, font que pour une partie très importante des Montatairiennes et Montatairiens, ces mois de juillet et d'août se passeront dans notre Ville.

Bien sûr, pour les enfants et les jeunes qui, malheureusement, ne partent pas, les meilleures dispositions possibles sont prises par la Ville pour leur rendre le plus agréable possible ces mois d'été : centres aérés et de loisirs, sport pour tous, permettent au plus grand nombre d'entre ceux qui restent de s'occuper intelligemment.

En cette année du Bicentenaire de la Révolution Française, plus que jamais on ressent le poids des inégalités que malheureusement la politique sociale de la Municipalité ne peut compenser, d'autant plus qu'elle se heurte à des mesures qui aggrave encore les difficultés des familles.

Par exemple, la réduction du nombre de jours de vacances financés par la Caisse d'Allocations pour les colonies de vacances conduit des familles à renoncer à l'envoi de leurs enfants malgré l'aide importante de la Ville.

Pour ceux qui partent, ce sera souvent des vacances plus courtes, moins loin, en raison des difficultés financières de la vie de tous les jours.

Pour autant, n'oublions pas que les congés payés dont les travailleurs bénéficient sont le résultat de luttes et qu'il nous faut les apprécier dans ce cadre.

Notre Ville ne sera pas non plus un désert morne pendant ces deux mois, avec les festivités du 14 juillet, la fête de Montataire, le Tournoi de foot, etc...

Ayons confiance et préparons des vacances futures meilleures pour que le plus grand nombre, en nous opposant à tous les mauvais coups (atteintes à la retraite, à la Sécurité sociale, à l'autonomie des Communes, etc...), en nous défendant dans des actions unies.

A celles et à ceux qui partent, à celles et ceux qui restent quelles qu'en soient les raisons, je souhaite des bonnes vacances.

Votre Maire



AVRIL

- 03 - Permanence, 15 personnes
Permanence téléph. 12 appels
- 04 - Cons. Gén. 4ème Commission
Cons. d'Adm. de l'Union des Maires
de l'Oise
- 06 - Permanence, 17 personnes
Comité Dép. du Tourisme
- 07 - Comité Départ. du Tourisme
Conseil Municipal
- 10 - Permanence, 15 personnes
- 11 - Commis. Canton. d'Aide Sociale
Réunion Comité de Montataire du
Bicentenaire de la Révolution
- 12 - Cons. Gén. Visite des Collèges
- 13 - Permanence, 16 personnes
Cons. Gén. Session
- 14 - Réun. Dir. Départ. Equipement
Ass. Génér. du Comité des Fêtes
- 15 - Réun. du Synd. Vallée du Thérain
- 21 - Conseil Régional
- 24 - Permanence, 17 personnes
Com. impayés loyers en Sous-Préf.
- 25 - Cons. Gén. Com. Collège A. France
- 26 - **Débat organisé par le Comité de
Montataire du Bicentenaire de la
Révolution, auquel participait
Claude Mazauric, historien**
- 27 - Permanence, 15 personnes
Réunion en Sous-Préfecture
Réunion du Syndicat pour la Piscine
Réunion en Sous-Préfecture (RMI)
- 28 - Réunion en Sous-Préfecture (RMI)
Cons. d'Adm. de la SEMIMO
Réunion FDL (Fonds de Développe-
ment Local)
- 29 - **Manifestation organisée par le
Comité du Bicentenaire**

MAI

- 02 - Réunion avec Mr Mellier, inspecteur
de Circonscription
Entrevue avec Mr Poncin, CMPP
Cons. d'Adm. Collège A. France
- 03 - Conf. presse du Secours Populaire
Réun. du Fonds de Dévelop. Local
- 04 - Braderie de l'Ascension
- 05 - Réun. Dist. Urb. Aggl. creilloise
**Conseil Municipal extraordinaire
Etats Généraux**
- 08 - **Commémoration du 8 mai 1945**
- 09 - Permanence, 16 personnes
Rencontre avec Mr Dubreuil, Direc-
teur des HLM de Creil
- 10 - Bureau Municipal
- 11 - Permanence, 16 personnes
- 12 - Réunion concernant le RMI
Conseil Régional à Amiens
Commis. perm. Collège J. Vallès

- 13 - **Gracchus Babeuf. Soirée du Co-
mité du Bicentenaire**
- 16 - Com. d'appel d'offres Cent. Hosp.
Cons. d'Adm. Collège J. Vallès
- 17 - Réunion en Préfecture
- 18 - Permanence, 16 personnes
- 19 - Cons. d'Adm. de l'Union des Maires
de l'Oise
Conseil de District
- 22 - Permanence, 15 personnes
Réunion en Sous-Préfecture
- 24 - Cons. Gén., 4ème Commission
Bureau Municipal
- 25 - Permanence, 14 personnes
- 26 - Réunion des Maires du Canton
Tirage au sort du Jury d'Assises
- 29 - Permanence, 17 personnes
Réun. avec le Receveur Municipal
Cons. d'Adm. Collège A. France
- 30 - Réunion Assoc. France/RDA
- 31 - Confér. de presse Base de St Leu -
Emploi Basson creillois
Réunion en Sous-Préfecture

JUIN

- 01 - Com. Sécurité et Com. Dép. du
Tourisme à Beauvais
Conseil Municipal
- 02 - CTP Centre Hospitalier
As. Gén. Standard de Montat.
- 03 - Expos. Collège A. France
As. Gén. Ping-Pong
Réception Basketteurs
- 05 - Permanence, 15 personnes
Perm. téléph. 10 appels
- 06 - Concert "Le Sinfonietta"
- 07 - Réunion Mairie pour le RMI
Commis. locale d'insertion
- 08 - Permanence, 17 personnes
Réun. en Sous-Préfecture
Bureau du District
Réun. H.L.M. Creil
- 09 - Conf. presse Conseil Régional
Réun. quartier aux Martinets
Récept. du Mouv. Nat. Lutte Envi-
ronnement
- 10 - Noces d'Or Mr & Me Germain
Concert CMR à l'Eglise
Récept. Sté Mycologique
- 12 - Permanence, 13 personnes
Réun. Bâtiments de France et Mai-
res du Canton
Collège E. Herriot
- 13 - Com. Cant. Aide Sociale
- 14 - Réun. Synd. du Thérinet
- 15 - Permanence, 16 personnes
CTP Centre Hospitalier
Récept. Athlétisme
- 16 - Voyage des Anciens
Réun. Comité du Bicentenaire
- 19 - Conseil Général
Adjudications DUAC
Permanence téléph. 12 appels
- 22 - Permanence, 16 personnes

Ils nous ont écrit...



Je porte à votre connaissance les nuisances dont je suis l'objet quotidiennement causées par les pigeons voyageurs de Mr V. demeurant 32 rue Bessemer. Le pigeonnier a été construit courant 1988. Il se trouve à environ 20 mètres de mon jardin et 50 mètres de mon antenne de Télé.

Mr V. soutient qu'il est autorisé à les lâcher en liberté tous les jours. Je vous énumère les dégâts : En mon absence, ils picorent les légumes de mon jardin, salissent de leurs excréments le linge mis à sécher, draps, nappes, etc, dont mon épouse est obligée de relaver. On aperçoit partout leurs éjections, sur voitures, toit, allées ect. mais le plus grave pour moi est la démolition de l'antenne, les pigeons s'y perchent, s'y bagarrent et s'accouplent sur les éléments et ceux-ci sont cassés et tombent. Sur 40 éléments directs, il en reste pour le moment 28. L'antenne a été installée toute neuve il y a seulement 22 mois (preuve à l'appui). Je signale que l'antenne est située environ à 7 mètres de hauteur soutenue par 8 aubans. Même si Mr V. rembourse les frais, le problème demeure, les pigeons s'y percheront de nouveau et les dégâts s'en suivront. Combien d'antennes serai-je obligé de changer au cours des années ? Et tout cela pour pouvoir, le soir, rompre la monotonie de deux retraités (66ans) paisibles, qui demandent seulement de voir la télévision sans nuire à personne. N'ayant aucun pouvoir, je fais appel à votre autorité et à votre compréhension. Dans l'attente et l'espoir d'une réponse favorable de votre part, à l'avance je vous remercie.

Agréé.....

Mr BIAGINI Jules
28 rue Bessemer

Au nom du cercle d'escrime de Montataire et en mon nom personnel, je suis heureux de remercier la municipalité pour la subvention qui vient d'être accordée à notre société.

Je vous prie d'agréer....

Mr A. LEBOUVIER
Président du Cercle d'Escrime
de Montataire

Je viens vous remercier de votre intervention faite en ma faveur auprès du Tribunal d'Instance de Senlis.

Veuillez croire....

Mme LEROY Maurice
55 rue Henri Vielliard

Par votre lettre du 16/3/89 et suite à notre demande, vous nous avez accordé la réservation de la salle du restaurant scolaire Paul Langevin pour le 1er juillet 1989.

Nous vous en remercions vivement et vous prions....

Mr DUEZ Régis
4 rue de Cramoisy

Je tiens à vous remercier pour le soutien financier que vous apportez à la classe verte organisée par les enseignants de la SES. Cette initiative va permettre à nos élèves de découvrir une nouvelle région française, des activités inédites : vie de groupe, pédagogiques : visite de musée, parc naturel, et sportives : escalade, tir à l'arc...

Au nom de mes collègues et des élèves de la SES, je vous prie....

Mr MARCHESI Antoine
Directeur adjoint chargé de la SES
Collège Anatole France

Les élèves de la SES du Collège Anatole France vous remercient d'avoir contribué à l'élaboration de leur projet Classe-Nature en Ardèche et vous font parvenir ces quelques vœux.

Le soleil est de la fête, les activités se passent très bien.
A bientôt.

Les élèves de la SES

Vous avez bien voulu accorder au foyer socio-éducatif du Collège A. France une subvention au titre de l'année 1988 / 1989

Au nom du bureau du FSE, je tiens à vous exprimer toute ma gratitude pour cette aide qui a permis de développer l'activité des clubs et d'aider certains élèves à participer aux sorties éducatives organisées par les professeurs.

Je vous prie d'agréer...

Le Principal Mr D. LOISEAU

Le Conseil d'Administration de l'Association tient à vous remercier de la subvention que vous avez bien voulu accorder. Votre aide nous permettra de poursuivre notre action auprès des enfants et des adolescents en difficulté.

Veillez agréer...

Me Janine RANGER
Secrétaire de l'Association

Par la présente, je viens vous remercier pour la subvention que vous avez attribué à notre Association. C'est avec joie que nous participerons à de nouvelles prestations faites par la ville de Montataire.

Grâce à cette subvention, notre Association achètera de nouveaux habits et objets traditionnels du Portugal que nous ne manquerons pas de vous montrer à la prochaine fête de Montataire.

En vous remerciant à nouveau, je vous prie de croire...

M. RODRIGUES F.
Président du Groupe folklorique
Souvenir du Portugal

Nous sommes heureux de vous accuser réception du virement de la somme de 290 Frs représentant le montant de la subvention que le Conseil Municipal que vous présidez a bien voulu nous accorder.

Au nom de toutes et tous nos adhérents, nous vous adressons ainsi qu'à tous les membres du Conseil Municipal, nos sincères remerciements.

Avec l'aide généreuse de nombreuses municipalités et aussi de quelques Conseils Généraux, nous pouvons continuer à faire face aux besoins croissants de la solidarité pour les veuves de nos compagnons disparus, dont le nombre ne cesse d'augmenter et aussi pour nos adhérents aux ressources limitées.

Vous renouvelant encore une fois nos remer-



Visite de l'écomusée de Fourmies

ciements....

L'Association des Résistants Déportés,
Internés et Emprisonnés Politiques
en Afrique du Nord (1940-1944)

Nous accusons réception de votre courrier du 2 mai 1989 et vous remercions pour la subvention de 10.000 Frs qui nous a été attribuée.

Soyez assuré que cette somme sera employée pour permettre aux personnes les plus défavorisées de la Commune de faire connaissance avec les poneys Shetland et les chevaux.

Nous vous rappelons que la SES continue à pratiquer l'équitation tous les jeudis gratuitement sans aucune contrepartie.

Veillez agréer....

Mme S. LECŒUR
Centre équestre L'Etrier

Monsieur le Conseiller Général,
J'ai bien reçu votre lettre relative aux difficultés rencontrées par les administrés au regard du revenu minimum d'insertion.

Je souhaitais, à cette occasion, vous remercier des informations transmises, qui me permettront à nouveau de sensibiliser les services concernés, sur la nécessité de réduire les délais d'instruction des demandes et plus particulièrement du paiement effectif de l'allocation. Je vous prie d'agréer....

Préfecture de l'Oise Alain BIDOU

Le Comité de soutien Justice pour Ahmed vous remercie et vous félicite pour votre aide financière et surtout matérielle lors du tournoi de football du 8 mai.

Notre association et les amis d'Ahmed ont apprécié et approuvé votre intervention sur cette affaire ainsi que votre prise de position explicite et claire.

Veillez agréer....

Le Comité Justice pour Ahmed

Monsieur le Commissaire enquêteur
Enquête Utilité Publique
Lycée de Montataire

Je me permets de vous confirmer les thèmes évoqués lors de notre entretien du mercredi 10 mai 1989 en Mairie de Montataire. Propriétaire depuis 1970 d'une petite maison bâtie sur la parcelle AI 408 les Madeleines Est, nous accédons actuellement par la Sente des Aiguillons. Sur le plan de masse du nouveau lycée notre terrain se trouve en limite du périmètre à l'extérieur du parking. Lors de notre entretien en Janvier 1989 avec Mon-

sieur le Maire de Montataire, Monsieur Bambier, celui-ci nous a confirmé que la sente serait condamnée pour éviter qu'elle serve de "point de rencontre" pour lycéens : nous sommes évidemment très favorables et il faudrait que ça apparaisse sur les plans. Comme convenu avec Monsieur le Maire nous souhaitons donc que le nouvel accès se fasse du côté du parking lycée avec un "bateau" pour accès voiture. (Il faudra que par cet accès on puisse nous approvisionner en fuel). Je vous rappelle que mon mari "grand invalide civil" possède la carte d'invalidité à 100% et qu'il est nécessaire qu'il puisse accéder avec sa voiture automatique. Nous vous demandons également, comme ça a été prévu depuis longtemps avec les services techniques de Montataire, de pouvoir se raccorder aux réseaux de tout à l'égoût et d'eau potable. Nous avons toujours le souci d'améliorer l'aspect extérieur et le confort de notre demeure. Nous souhaitons depuis longtemps réaliser des sanitaires et modifier l'esthétique de la façade côté sud.

Nous vous demandons donc de prendre en compte toutes ces remarques et demandes et de nous répondre assez rapidement pour demander un permis de construire (façade, sanitaires, garage) et faire établir des devis (entrepreneurs et Lyonnaise des eaux).

Dans l'attente....

Mr et Mme ARHUR Maurice

Je tiens à vous remercier très sincèrement pour l'extrême rapidité avec laquelle le problème pour la maison de Mme Mignon a été résolu.

D'autre part les personnes présentes pour faire le déménagement étaient compétentes. Je vous renouvelle donc ainsi que mon mari mes sincères remerciements et vous demandons également ce que nous vous devons pour ce dérangement.

Dans l'attente....

Bravo pour toute l'amélioration faite pour Montataire en toute matière.

Mme Middernacht
12 rue Marceau Horcholle

Le Mouvement "Vie Libre" vous remercie pour la subvention que vous leur avez allouée pour l'année 1989. Nous sommes sensibles à l'intérêt que vous nous témoignez. Nous essayons de répondre toujours présents à la demande des malades. Nous espérons vous donner entière satisfaction par notre travail.

Veillez agréer...

Association "Vie Libre"

Session de juin 89



compte administratif 1988

Voté à l'unanimité, c'est la démonstration de la bonne gestion, des bons choix du Conseil Municipal et de son Maire.

demande de subventions

- Pour établir un projet d'aménagement de la zone d'habitation
- Pour l'aménagement d'une voirie et d'une placette pour le nouveau lycée.
- Pour la 2ème tranche d'aménagement des espaces extérieurs de la zone d'habitation.

subventions allouées

- A l'Amicale des Habitants de la Résidence Hélène pour compenser le ravalement extérieur des bâtiments en copropriété.
- Aux écoles pour l'organisation d'un voyage scolaire de fin d'année en fonction du nombre d'élèves (entre 600 et 1450 Frs).

cession de terrain à la SEMIMO

Afin d'entreprendre les travaux du quartier Lesiour, une dizaine de parcelles ont été cédées à la SEMIMO désignée par le Conseil Municipal pour réaliser l'opération.

achats de terrains

Des parcelles allant de 4 à 645 m² ont été achetées pour élargir des rues, pour faire des placettes de retournement en prévision d'opérations immobilières, pour des réserves foncières.

Le prix varie du franc symbolique au tarif fixé par les Domaines.

garantie d'emprunts

Le Conseil Municipal s'est porté garant à hauteur de 50% des emprunts fait par la SEMIMO pour réaliser l'opération de la rue Lesiour.

modification des tarifs

Tous les tarifs ont été modifiés et vont subir une augmentation d'environ 3% à compter du 1er septembre 1989.

programme de voirie

- Chemin de Flageole
- Rue de Nogent
- Entretien Rue des Champs, Rue des Déportés, Route de St Leu, Allée des Marronniers
- Quai d'aval

cession de terrain à la S.T.M.

La Société de Tuyauterie et de Maintenance (STM) veut créer un atelier rue des Déportés. La Ville lui vend donc une parcelle de terrain de 2445 m².

Les difficultés demeurent

BUREAUX	1	2	3	4	5	6	7	8	TOTAL
INSCRITS	610	577	825	970	1016	1047	658	876	6579
VOTANTS	299	287	381	479	421	417	303	359	2946
NULS	7	5	9	25	6	8	4	6	69
EXPRIMÉS	292	282	372	454	415	409	299	353	2876
HERZOG	104	104	122	199	186	176	39	121	1051
TOUATI	0	4	0	2	0	4	0	3	13
GOUSTAT	3	5	5	7	26	8	3	8	65
GISCARD D'ESTAING	46	39	57	48	21	38	53	34	336
LLABRES	0	0	5	6	4	3	2	3	23
VEIL	18	8	20	24	11	13	23	15	132
FABIUS	37	46	65	54	73	69	80	78	502
BIANCHERI	0	0	0	0	1	1	0	0	2
GAUQUELIN	3	0	0	4	2	1	2	3	15
ALESSANDRI	3	5	3	4	5	4	6	10	40
JOYEUX	1	1	1	0	1	0	0	2	6
WAECHTER	26	25	27	32	27	44	36	22	239
LE PEN	49	41	61	57	41	39	48	43	379
CHEMINADE	1	0	1	2	1	0	2	0	7
LAGUILLER	1	4	5	15	16	9	5	11	66

Résultats par bureau des élections européennes du 18 juin 1989

Ni la Municipalité ni son Maire ne sont habilités à accorder des dégrèvements d'impôts. C'est le Centre des Impôts, et lui seul, qui décide ! Il vient de communiquer aux services municipaux les réponses faites aux personnes en difficulté qui avaient demandé des réductions de la Taxe d'Habitation. La moitié des demandes soutenues par le Maire et l'Adjoint aux Finances obtiennent un dégrèvement total ou partiel. Pour les autres, des demandes ont été entreprises auprès du service départemental des impôts, de la perception, pour qu'il n'y ait pas de pénalité, pour exiger une réduction partielle de cet impôt injuste qui ne tient pas compte du revenu.

Et pour 1989 ?

Les impôts risquent d'être moins chers puisque le Conseil Municipal a voté de nouveaux abattements. Ils seront encore trop lourds pour de nombreuses familles victimes de la politique de chômage, de bas salaires... Un nouveau rapport publié par le Département remet en cause les Communes et prévoit de réduire la Taxe Professionnelle alors que les entreprises n'ont jamais fait autant de profits.

Réussir la rentrée

Des classes de 30 enfants en maternelle, des enfants de deux ans qui ne pourront être scolarisés, des suppressions de postes et d'heures d'enseignement au Collège, une fermeture de classe à l'école Jacques Decour... telles sont les prévisions de la rentrée scolaire.

En fait, on nous parle de loi d'orientation, de réforme (la 30^{ème} en 30 ans) et sur le terrain c'est une nouvelle dégradation des conditions d'enseignement et d'études.

Si la question des moyens, comme ne cesse de le répéter le Ministre de l'Education Nationale, ne résoudra pas tous les problèmes posés, sans aucun moyen rien ne changera.

La municipalité de Montataire consacre un budget important pour l'école :

- En rémunérant des professeurs d'Education Physique.
 - En organisant l'Enseignement Musical.
 - En mettant en place des animations ponctuelles : informatique, spectacles, intervenant dans les classes.
 - En assurant la gratuité scolaire...
- Sans un relais de l'Etat, aucune véritable réforme ne sera apportée à ceux qui sont en échec scolaire et qui n'obtiennent de l'école aucune formation, aucune qualification.

Les luttes des étudiants, des lycéens, des enseignants, des parents, ont mis à jour le malaise du système éducatif.



Conduire 80% d'une classe d'âge au niveau du Bac ne doit pas rester un slogan. Il faut, bien sûr, construire des lycées. Celui de Montataire va augmenter la capacité d'accueil de la région creilloise, mais cela n'est pas suffisant si l'égalité devant le droit à la formation n'est pas assuré :

- En instituant la gratuité totale des fournitures et transports scolaires pour tous.
- En abaissant le seuil des effectifs à 25 en maternelle, primaire et collège, à 30 au Lycée.
- En subventionnant (Etat/Région/Département) sérieusement les constructions scolaires.

A ces mesures doivent s'ajouter la qualité des formations, leur reconnaissance et leur débouché sur un emploi stable ainsi que la formation initiale et permanente des enseignants et la revalorisation de leur traitement.

Face à ces enjeux importants que sont l'Education et la Formation de la jeunesse, la Municipalité est prête à faire encore mieux, en s'impliquant encore plus dans la zone prioritaire qui est promise pour la rentrée 1990 et qui devrait être un plus dans la lutte contre la ségrégation et l'échec scolaire.

L'Administration départementale, c'est-à-dire le Gouvernement doit créer des postes pour ouvrir une nouvelle classe maternelle, pour diminuer les effectifs en primaire, pour augmenter les heures d'enseignement au collège.

La prochaine rentrée scolaire ne pourra se contenter d'intentions ; pour être vraiment réussie, il lui faudra des moyens et beaucoup de moyens.

Maurice BAMBIER a conduit une délégation d'élus, de parents, d'enseignants à l'Inspection Académique à Beauvais le 21 juin dernier. Promesse a été faite par l'Inspecteur d'Académie que le poste supprimé à J. Decour B bénéficierait d'un traitement spécial et viendrait en 4^{ème} ou 5^{ème} position pour les priorités. Rendez-vous a été pris à la rentrée prochaine.

L'c'est beau Le Canada



Au mois d'avril, 30 enfants Québécois ont été reçus dans des familles à Montataire pour visiter de beaux sites français. Du 20 mai au 13 juin, la classe CM1/CM2 de P. Langevin A est à son tour partie visiter la province de Québec au Canada. Après une traversée sur Air-France, nos petits Montatairiens ont retrouvé avec joie leurs amis de Rawdon. Ils ont visité la capitale Ottawa, Montréal, Toronto et les chutes du Niagara. Tous sont rentrés très heureux de leur séjour merveilleux, la tête pleine de souvenirs inoubliables.

Avant de partir pour le "nouveau monde", parents et enfants ont écrit au Maire pour rappeler que ce voyage était l'aboutissement d'un travail pédagogique important entrepris depuis plusieurs années, et poursuivi avec cœur et dynamisme.

L'acharnement manifesté par Josette Labergerie a permis de franchir les nombreux obstacles, mais combien de familles de Montataire auraient-elles pu en-

visager un tel voyage ? Ce projet n'aurait pu se concrétiser sans votre générosité. Les enfants, leurs parents et leur institutrice tiennent à vous adresser leurs vifs remerciements pour l'attention bienveillante que vous leur avez manifestée et pour votre participation à leur projet.

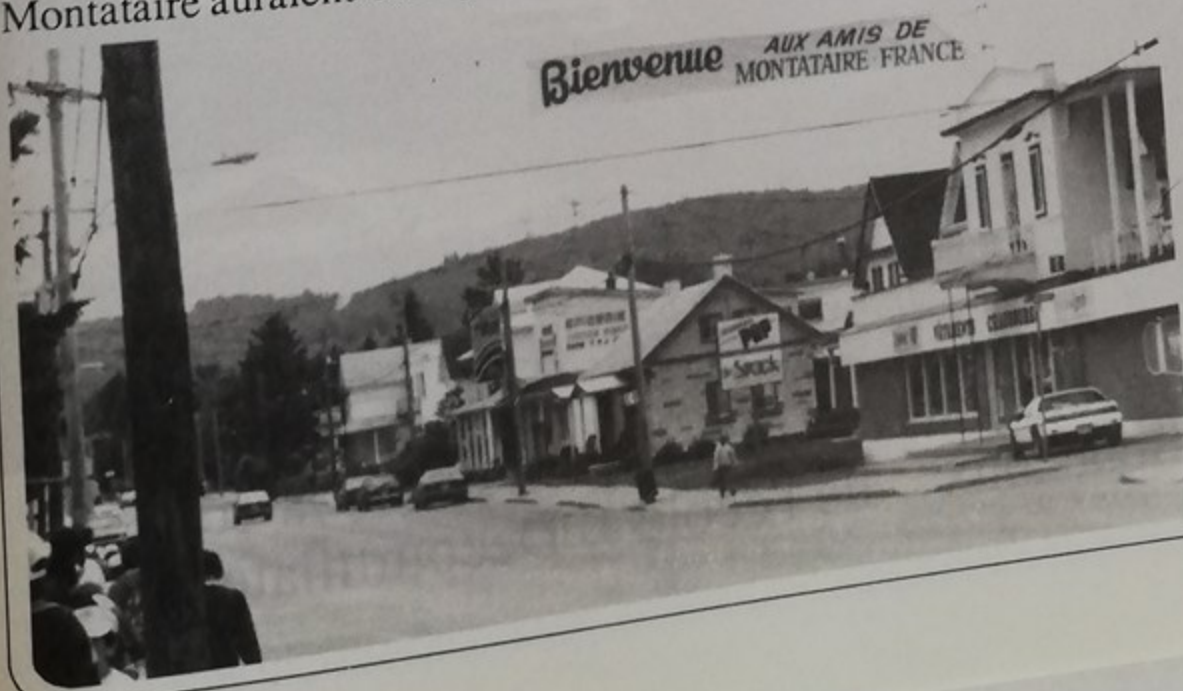
*Ecole Paul Langevin
Classe Projet CM1-CM2
Suivent toutes les signatures*

Nous venons vous dire une fois de plus notre vive reconnaissance pour l'accueil si chaleureux reçu chez vous. Nous gardons dans nos plus chers souvenirs tous les détails de bienvenue dont nous avons été honorés. Votre ville sait s'occuper de la jeunesse et de ceux qui sont de près ou de loin en contact avec eux.

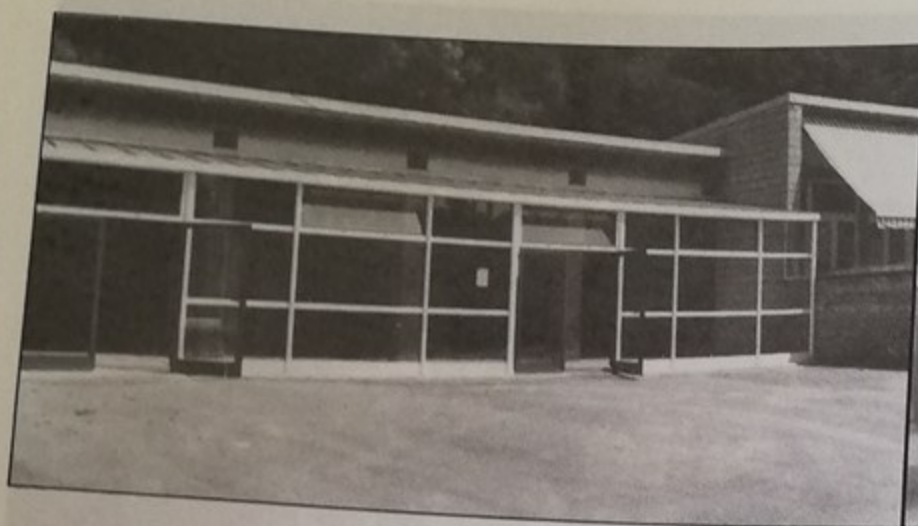
Nous vous félicitons sincèrement et nous espérons que les vôtres, tous ces enfants chers à votre cœur, rapporteront avec eux, des souvenirs de chaleur humaine, de fraternité et d'amitié comme les nôtres en ont gardés. Merci pour tous ces privilèges que nous avons appréciés.

Bien vôtre,

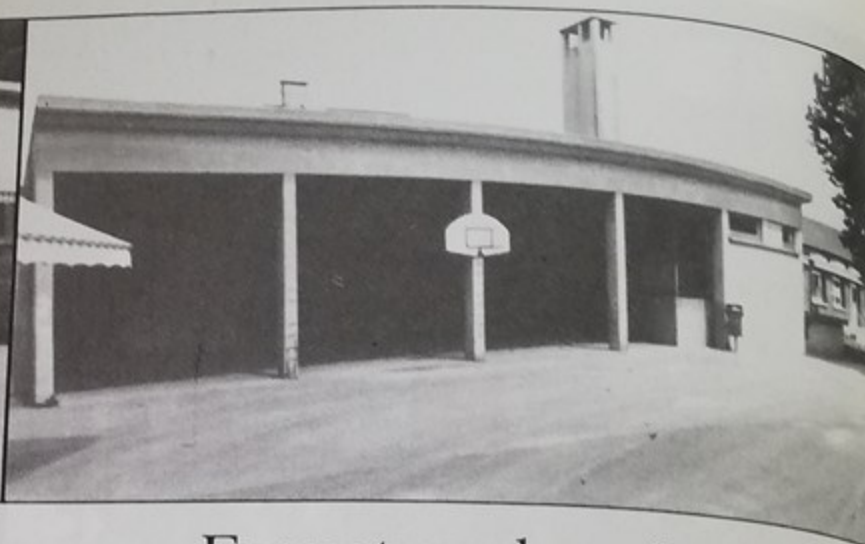
*Rose GUILBEAULT
Projet "Québec-France"
Ecole Ste Anne - Rawdon,
Québec*



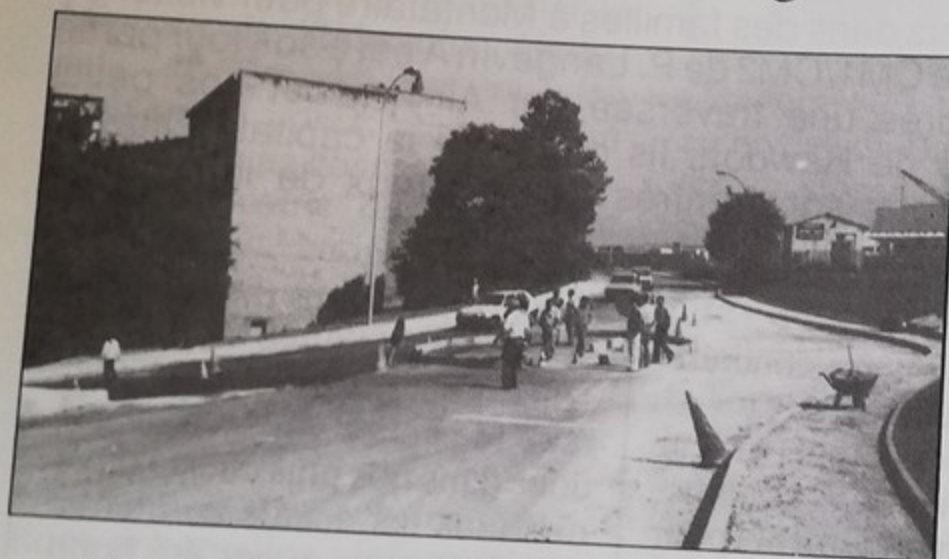
ENTRETIEN



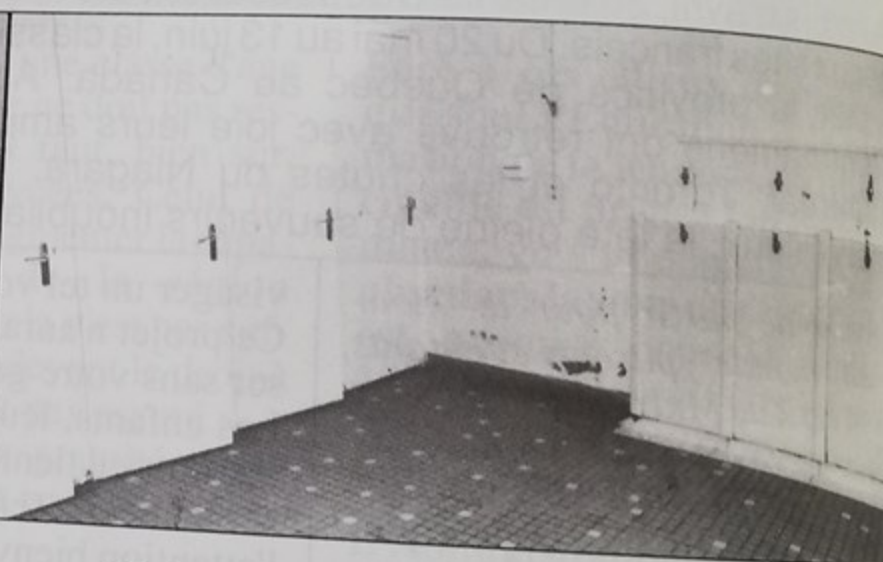
Carrelage du préau
de l'école Casanova à Magenta



Fermeture du préau
de l'école Joliot Curie



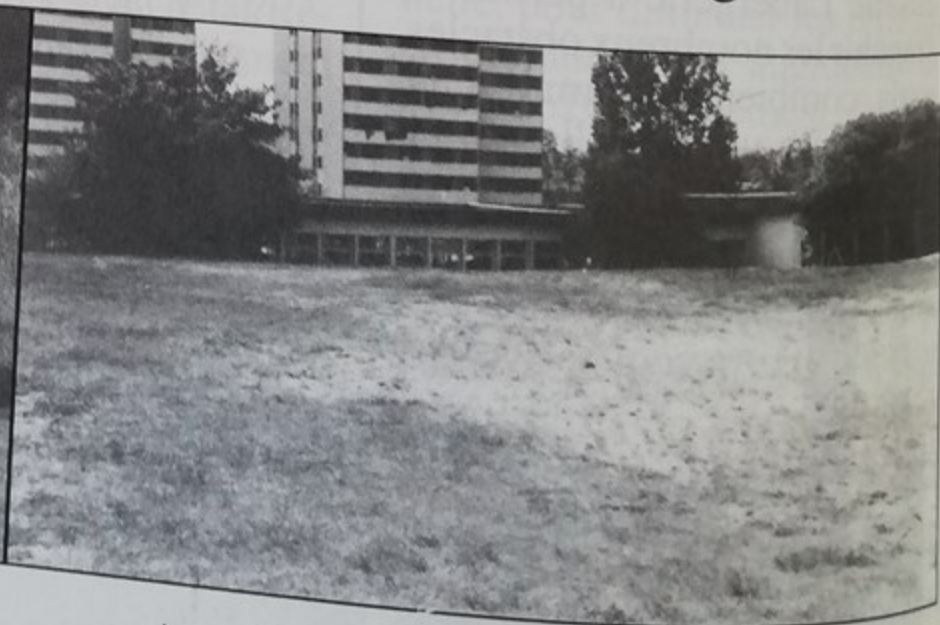
Réaménagement du carrefour
Romain Rolland/Anatole France



Rénovation des sanitaires
de l'école Paul Langevin



Aménagement de l'aire d'évolution
à côté du gymnase M. Bouchoux



Aménagement de la cour
de l'école J. Decour maternelle

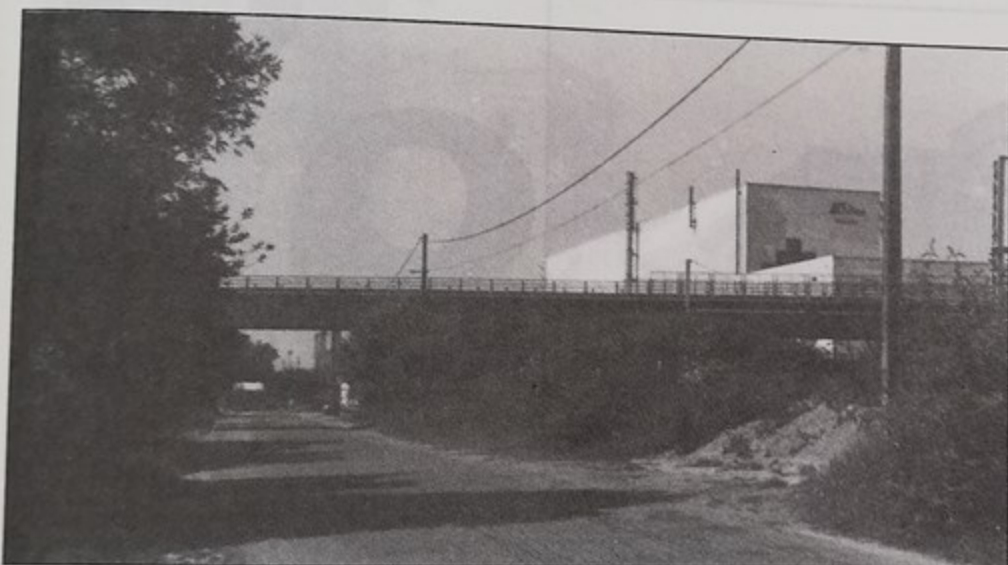
Rénovation



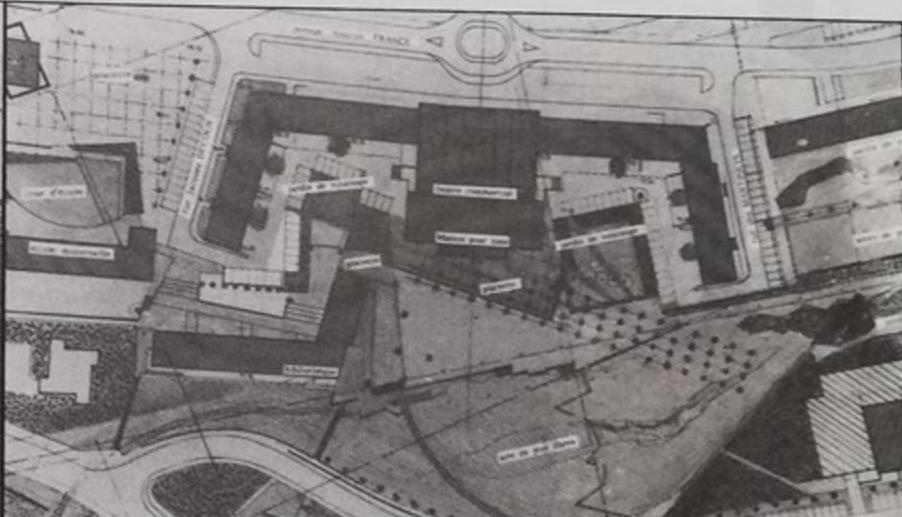
Remise en état
du Chemin de Flageole



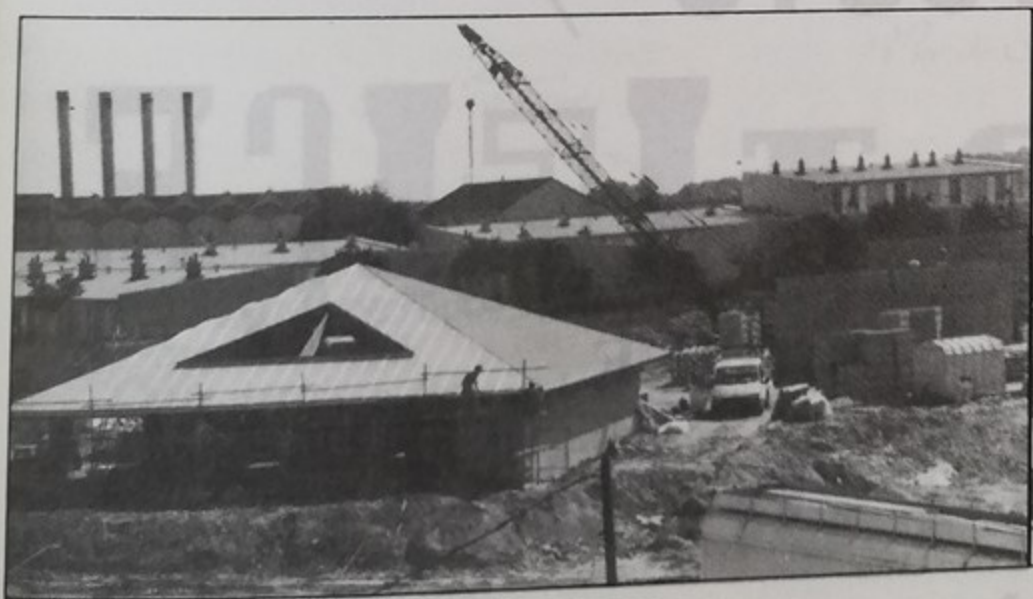
1ère tranche
de la rue de Nogent



Réfection du
quai d'Aval



Début des travaux de la zone
HLM Martinets / 19 mars



Le dojo sera terminé
fin septembre



La Maison Drouin ouvrira
ses portes à l'automne

Jeudi 13 Juillet

22 heures

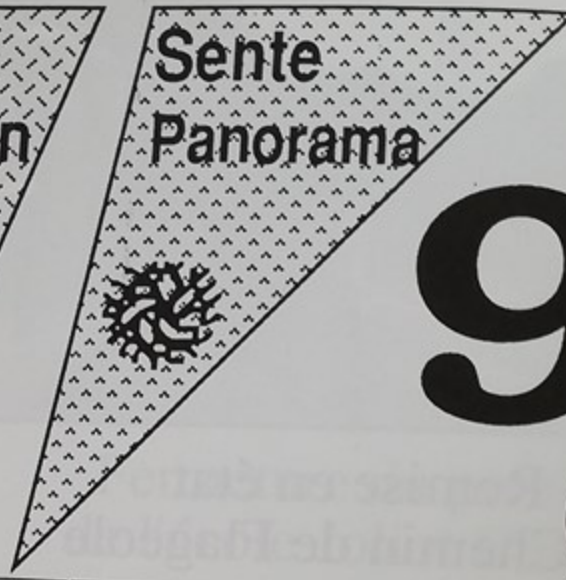
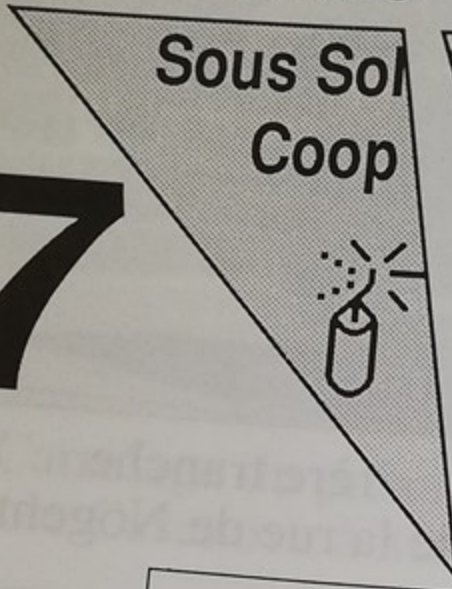
Retraite aux Flambeaux

1

7

8

9



1

9

8

9



23 heures 15

FEU D'ARTIFICE

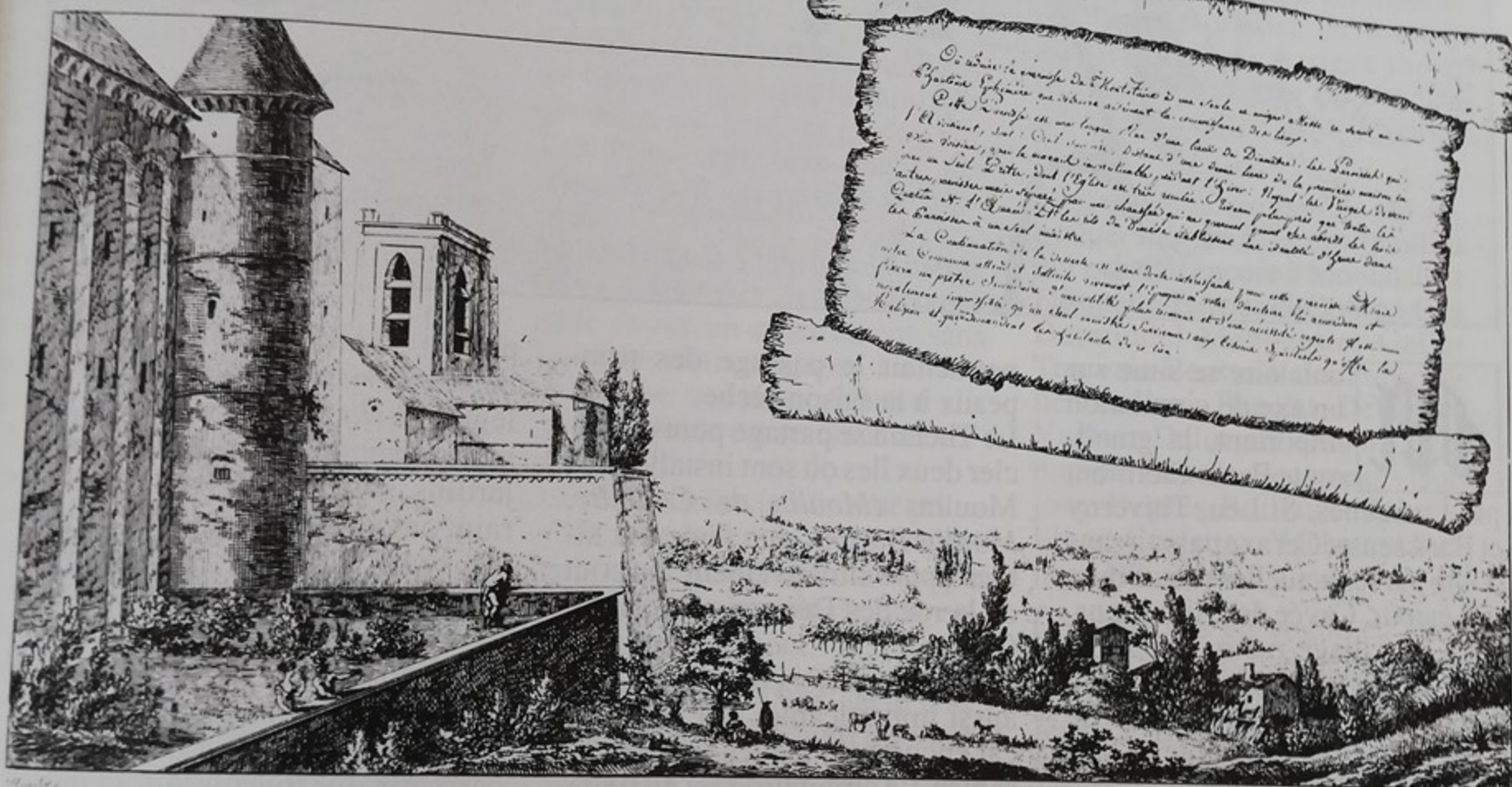
AU STADE MARCEL COENE

Vendredi 14 Juillet

Cérémonie Officielle à partir de 11 h. 15
Place de la Mairie

Montataire

il y a 200 ans
à la veille de la Révolution



1. Montataire
2. Villers-S-Paul

Vue de Montataire

3. Nogent les Vierge
4. Vermeuil
5. Creil

Gravure dessinée en 1800 lors de la visite du Préfet Cambry à Montataire

Voici tirée de l'oubli la description de Montataire faite en 1790 selon les archives départementales

... "Cette paroisse est une longue rue d'une lieue de diamètre. Les paroisses qui l'avoisinent sont : **Creil-sur-Oise**, distant d'une demi-lieue de la première maison, séparée par un marais impraticable l'hiver. **Nogent-les-Vierges**, à laquelle elle est reliée par un sentier étroit, bourbeux. **Tiverni**, la plus près de toutes les autres paroisses, où l'on se rend par une chaussée qui ne permet point ses abords les trois-quarts de l'année.

Du château on jouissait d'une vue très étendue et très variée sur le fond de la vallée ondulée de l'Oise. Le visiteur qui montait par la sente du Beauregard, aujourd'hui sente du Panorama, voyait un paysage composé d'une large vallée bordée de plateaux boisés, de forêts au loin, avec le cours du Thérain paresseux en fin de course.

Un village de 188 maisons



Montataire se situe sur un axe de circulation important, la grande route Paris-Clermont par Luzarches, St Leu, Thiverny et Barisseuse. Cet axe passait sans doute par les actuelles rues Ginisti, Lesiour, Cavée des Aiguillons. C'est un village-rue qui s'étire le long de sa rue principale qui a trois-quarts, voire une, lieue de long, les actuelles rues Jean Jaurès et de la République. Un réseau de ruelles en pente conduit vers les hauteurs. Ces ruelles escarpées sont appelées des Cavées, noms qui sont restés pour la Cavée d'Angy, la Cavée des Aiguillons. Ce sont aussi la Sente du Panorama, la rue de l'Eglise et la rue du Jeu d'Arc. Deux Hameaux, Gournay et Vitel, situés à l'est, sont rattachés à Montataire par des chemins empierrés recouverts de sable. Ils sont composés de quelques fermes avec leurs écuries et leurs granges et sont isolés du reste du village. Deux ponts en mauvais état traversent le Thérain ; un gué

permettait le passage des troupeaux à la saison sèche.

Le Thérain se partage pour encercler deux îles où sont installés des Moulins (*Moulin de Coulette, Moulin Dadin*), que l'on peut situer approximativement au bout de la rue des Déportés et à la rue Ginisti.

Les chemins hors du village sont aussi impraticables que les rues, car encombrés par les terres et les sables. La circulation est difficile. "Le charretier est obligé de monter sur l'un des chevaux de sa carriole, quant au piéton, il suit l'ornièrre ou le ravin" (*il doit s'agir de la rue de Nogent*).

Montataire comptait 188 maisons groupées dans le bas. Elles sont en pierre (*moins chère que le bois*), les toits sont en chaume parce qu'il n'y a pas de tuileries dans les environs. Il y a aussi quelques habitations troglodytes malsaines parce qu'humides et obscures. La plupart des maisons sont habitées par leurs propriétaires, puisque 39 seulement sont louées. Chaque habitation a son jardin

planté d'arbres fruitiers (*pommiers, cerisiers, pêchers*) et de légumes (*la pomme de terre a du mal à s'implanter*). La plupart des jardins, situés aux abords du Thérain, ont un petit bosquet d'aulnes (*bois utilisé pour les galoches*) et de saules.

Le village en 1789 est partiellement clos de murs et de portes. La pierre des murs d'enceinte et des maisons est extraite de quelques carrières qui fournissent la pierre médiocre que l'on connaît. Le relais de poste où les diligences changeaient de chevaux se situait sans doute à l'emplacement de l'école Jean Jaurès.

Le chemin des diligences passait par la Cavée d'Angy, la rue de l'Eglise et traversait les champs dans un chemin qui devait être à l'emplacement de l'Avenue Anatole France pour rejoindre Roussey où il y avait un autre relais qui dirigeait la poste vers Mello et Beauvais, en passant vraisemblablement par les actuels du Chemin Blanc, rue Maurice Thorez, Roger Salengro et Henri Barbusse.

Montataire comptait 1200 personnes à la fin de la guerre (1945) et en 1789 il n'y avait que 400 personnes.

L'étude des registres tenus par le curé de Montataire en 1789 fait apparaître qu'en l'année 1789 il y avait eu 30 baptêmes (30 mariages). L'année 1789 a eu le moins de décès (6 en 1791).

Cette baisse de la mortalité est due aux événements de printemps et d'été 1789, crise économique ayant lieu la

automne ou des périodes agricoles). L'étude des registres de la paroisse de Montataire concernent l'année 1789 et montrent que pendant cette année il y eut quelque 400 décès.

• La mortalité infantile est particulièrement importante (17 enfants sur 100 nés en 1789).

• Sur les 24 adultes, 5 moururent pendant l'année.

Il n'est pas rare de constater que pendant l'année 1789, 5 seulement moururent pendant l'année.

Les décès de 2 à 4 ans sont particulièrement élevés, ce qui est dû à la mortalité infantile.

A cette époque, les décès sont particulièrement élevés, ce qui est dû à la mortalité infantile. Les décès de 2 à 4 ans sont particulièrement élevés, ce qui est dû à la mortalité infantile.

La population

Montataire comptait environ 850 habitants soit 188 feux (*feu = foyer unité fiscale 4 personnes à peu près*). St Leu comptait 1200 habitants et Compiègne 4000.

L'étude des registres paroissiaux, tenus par le curé, permet de préciser qu'en l'année 1789 il y a eu 55 actes (30 baptêmes, 24 décès, 1 mariage).

L'année 1789 a été l'année où il y a eu le moins de mariage puisqu'il y en a eu 6 en 1788, 8 en 1790 et 8 en 1791.

Cette baisse est sans doute due aux événements politiques du printemps et de l'été 1789 et à la crise économique. (*les mariages ayant lieu la plupart du temps en automne ou en hiver en dehors des périodes d'intense activité agricole*). La moitié des décès concernent les enfants qui meurent quelques jours après la naissance ou dans les 3 premiers mois.

- La mortalité infantile est extrêmement importante puisque 2/3 des enfants meurent avant un an.
- Sur les 24 décès de 1789, il y a 4 adultes, 5 enfants de quelques jours, 4 de moins de 3 mois et 8 de 3 mois à 6 ans.

Il n'est pas rare que les femmes mettent au monde 17 enfants, 4 ou 5 seulement parviennent à l'âge adulte. Les naissances sont espacées de 2 ans, la période d'allaitement étant souvent synonyme de stérilité.

A cette époque, l'infanticide n'est pas condamné par la loi. Les parents sont indifférents aux enfants jusqu'à 2 ans, leur mort ne les afflige donc que très peu. Les abandons d'enfants en nourrice sont fréquents. Ils sont provisoires le temps de l'allaitement et parfois définitifs. (*Le taux de mortalité des enfants abandonnés est plus élevé*).

Pieds et poings liés par des bandes, emmaillotté, le nourrisson est

laissé dans un coin de la maison pendant que la mère se livre à ses occupations habituelles.

Passée la sélection de l'enfance, les adultes vivent en moyenne jusqu'à 40 ans. Ils meurent de vieillesse ou de maladie.

L'humidité de la vallée du Thérain est à l'origine de fièvres, d'épidémies. L'asthme, les convulsions, l'épanchement de bile noire ou la phthisie (*tuberculose*) sont les causes de mortalité citées dans le registre. Les causes accidentelles sont très rares.

LES NAISSANCES - Sur l'acte de baptême figurent les noms de la mère, du père, la profession. Les signatures sont celles des témoins : le parrain et la marraine.

La cérémonie a lieu le jour même ou le lendemain de la naissance pour éviter un enterrement sans les sacrements religieux. La mère n'y assiste pas puisqu'elle est allaitée et le père est souvent au travail.

Il arrive que la sage-femme pratique par nécessité le sacrement pour que l'enfant qui ne vit que quelques instants puisse être enterré religieusement.

LES DECES - Dans l'acte d'inhumation figure le nom du mort, celui de ses parents, son origine géographique, son âge et parfois les raisons qui ont entraîné la mort.

LES MARIAGES - Dans les actes se succèdent les fiançailles, la publication des bans, la bénédiction nuptiale, le contrat du notaire s'il y en a un, le nom des mariés, des parents, des 4 témoins ainsi que les professions.

Les actes sont précédés par la cérémonie religieuse. Les mariages ne se font pas par amour, mais plutôt par nécessité d'ordre économique ou familial (*agrandissements, regroupement de biens ; l'urgence du remplacement de la mère morte en couches*)

Les remariages sont rapides : l'unique marié de 1789 se remariera en 1793.

Les registres de Montataire, conservés aux Archives, remontent à 1692. La rédaction des actes varie selon l'instruction du curé.

Ils sont plus ou moins généreux en détails selon qu'il s'agit de personnages importants ou de gens modestes.

Par exemple, François Dauberter de Gouge, cy-devant gentilhomme, ancien officier de marine, assiste au baptême, signe l'acte, se fait accompagner de témoins dont les qualités sont développées.

Ces registres permettent de retrouver des noms et des familles qui existent encore à Montataire : Fasquelle-Hérouard-Godard-Biet Dumondel-Menessier-Galle-Trouvain-Beusse-Valouin-Navelier-Leclerc - Benoist - Delaplace Vuibert-Delormel-Debats-Desnoyelle-Lenoir - Lévasseur - Quijoue-Depres-Boillaux-Mahieu-Loyer-Coulette - Vachette-Caulier - Bense.

Les prénoms en vogue en 1789 sont surtout des prénoms composés pour les garçons à partir de Jean : J.-Baptiste, J.-François... ou encore Simon, Philippe, Louis, Victor, Denys, Nicolas, Charles, Jacques, Antoine, Eugène, Théodore, Laurent, Pierre, Julien, Paul, Vincent, Alexandre.

Pour les filles, ce sont des prénoms composés à partir de Marie comme M.-Madeleine, M.-Adélaïde, M.-Geneviève, M.-Clotilde, M.-Louise, M.-Sophie, M.-Anne... ou encore Rose, Maxence, Opportune, Honorine, Denyse, Schlastique, Angatème, Brigide. Marie-Brigide est un prénom local. Il s'agit d'une vierge dont les restes sont déposés à Nogent. Ne disait-on pas Nogent les 2 Vierges ?

Le château L'église

Au moment de la Révolution Française, le seigneur du château a 20 ans.

En effet, Jean-Baptiste de Loberaye meurt en 1787, affecté par la mort de ses deux petits-fils. Il laisse son château à sa veuve très âgée et à son petit fils Charles Eustache de Loberaye qui deviendra plus tard Maire de Montataire.

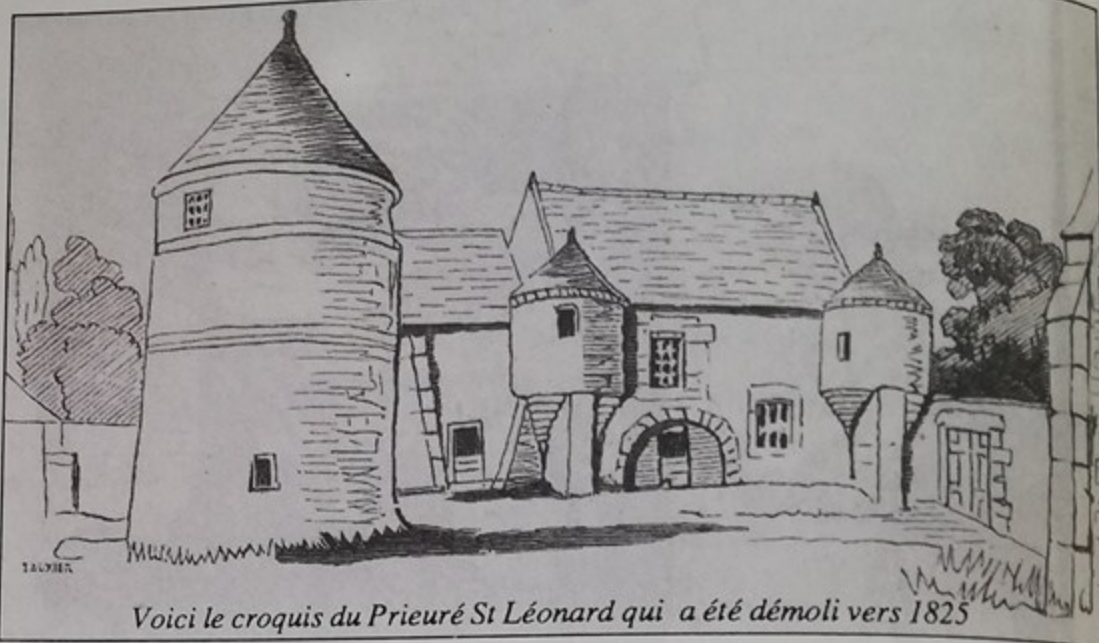
"Il devenait seigneur de Montataire à l'époque orageuse où les seigneureries et les privilèges nobiliaires allaient être violemment emportés par la tempête" dit le Baron de Condé dans le livre où il raconte l'histoire du château. Des privilèges, il y en avait, avec les droits de haute, moyenne et basse justice, les droits de voiries, de police, de chasse et de pêche, sans parler du cens et diverses autres redevances seigneuriales. Pour défendre ses droits, le seigneur de Montataire a prévost, procureur fiscal, greffier et sergents.

Ses propriétés comprennent la ferme dite de Gournay avec bâtiments, prés et bois, une terre dite Vignole avec un grand jardin et quelques pièces de terre, les Prés de Vitel. A cela s'ajoutent 2 moulins, un à blé et un à chamois (peau).

Le seigneur reçoit de ses terres un certain nombre d'avantages en nature : une partie de la récolte, 12 poulets, 12 chapons, 12 pigeons par an....

La décadence du domaine a commencé en 1787.

Les récoltes désastreuses dues à l'hiver rigoureux, les grêles de 1788, font baisser les productions. Sur le livre de compte du château, en 1789, on peut lire : "Les vendanges ont commencé le 10 septembre et la récolte a permis de fournir 36 pièces dont 1 de vin



Voici le croquis du Prieuré St Léonard qui a été démoli vers 1825

blanc, 24 de vin de cuve, 2 de vin de treille, 4 de vin de pressurage, 5 pour le droit au pressoir."

On précise dans ce cahier de comptes "que l'on récoltait anciennement sur le domaine de Montataire 1000 à 2000 pièces de vin". Le nombre de tonneaux n'a cessé de baisser car les grêles détruisent les pieds de vigne d'une manière catastrophique. La récolte de 1789 a été de 200 pièces environ et la qualité du vin est inférieure".

En 1789, le seigneur Charles Eustache de Loberaye est le personnage le plus important de la paroisse et donne du travail à une partie du village, mais ses droits et privilèges le font détester.

En 1789, l'église joue également un rôle important.

La paroisse de Montataire dépend du baillage de Creil et du diocèse de Senlis.

Le village, comme tous les villages de campagne, vit au son des cloches des églises.

La messe a lieu le dimanche et les jours de fête.

D'après un document rédigé en 1790, le culte était donné en deux endroits :

- Au Prieuré St Léonard, (approximativement à l'emplacement de la Résidence Hélène)
- A l'église Notre-Dame

Le Prieuré St Léonard, de l'ordre de St Benoît, dépendant de l'abbaye de Jumièges et la Chapelle St Nicolas à Gournay, à côté de la ferme, seront vendus comme biens nationaux et détruits. Les pierres ont certainement servi à construire des murs et des maisons.

Construite sur le coteau, l'église Notre-Dame et son presbytère dominant le village. Son clocher carré, le seul de la région, est visible de très loin.

Le cimetière est au pied de l'église. L'église est propriété du seigneur de Montataire. Il y a un accès direct vers le château.

"Le seigneur a seul le droit de se qualifier Seigneur de l'église, paroisse et terroir de Montataire" Il y avait dans l'église trois chapelles.

Elle est desservie par l'abbé Antoine Juery., frère de Pierre Juery, procureur du roi à Creil.

L'église contrôle le registre "d'Etat Civil" assistance et instruction. Elle lève aussi des impôts : la dîme, qui a laissé son nom à un bâtiment proche, la grange aux dîmes.

Les doléances des Montatairiens

Les habitants ont sans aucun doute rédigé leur cahier de doléances puisque le nom de Ch. Poirée, syndic perpétuel de Montataire, figure sur le cahier conservé aux Archives Départementales regroupant les doléances de Montataire, St Leu et Creil.

Il faut savoir qu'en cette fin 1788 début 1789, la misère était réapparue.

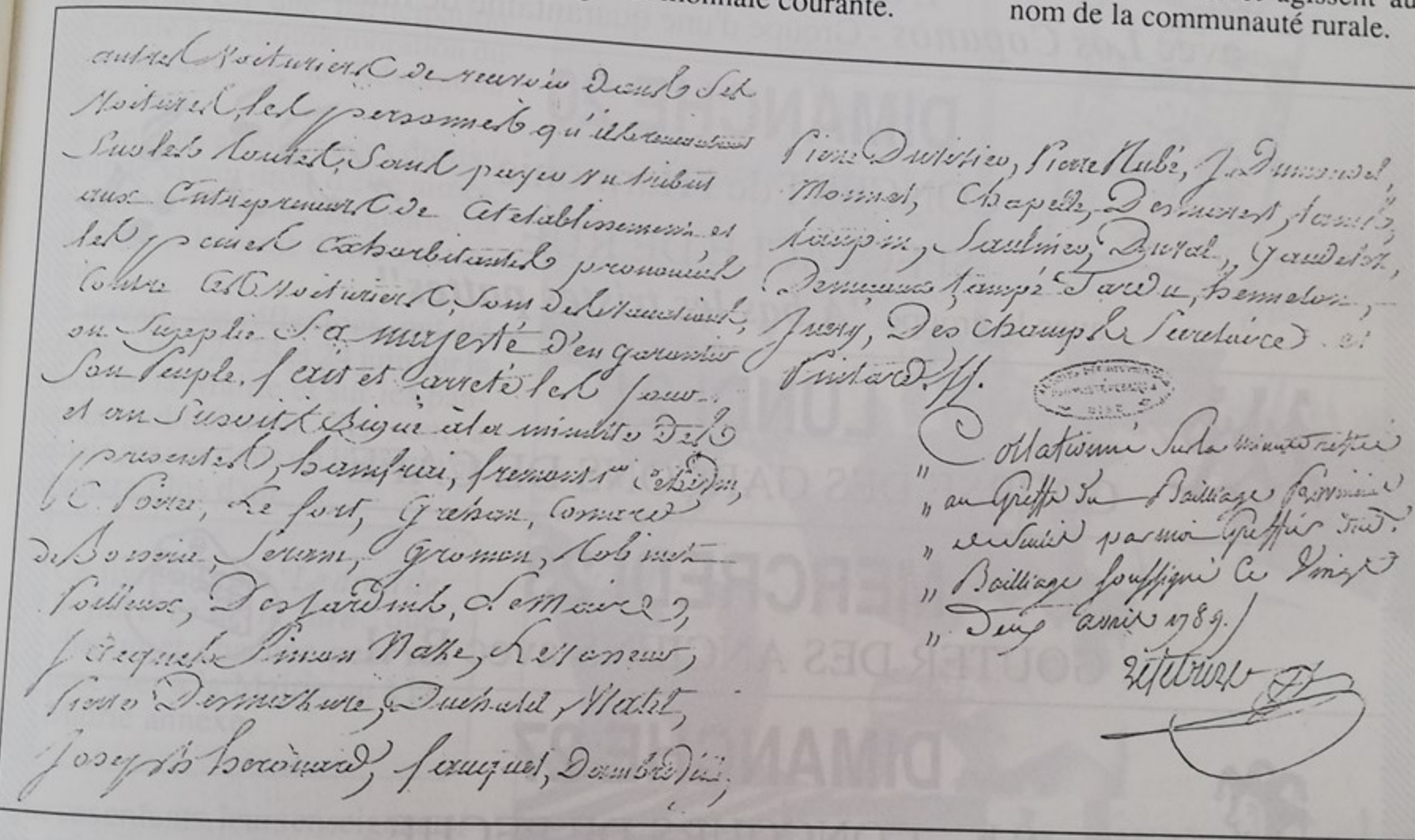
Une partie de la population était contrainte à mendier ; n'ayant ni travail ni abri, elle était condamnée à errer.

De nombreux mendiants affaiblis par le manque de nourriture se déplaçaient de village en village. Ils n'avaient, pour tout subside, que la charité du seigneur ou des curés.

L'insécurité règne et le brigandage est monnaie courante.

La population ne supporte plus les impôts.

La paroisse répartit l'imposition entre les habitants, entre les feux (foyers ou ménages taillables). Seuls sont exemptés des impôts le seigneur et le curé. L'administration de la paroisse est aux mains d'un procureur syndic perpétuel et d'un syndic élu. Ils prennent soin des affaires et agissent au nom de la communauté rurale.



Ce travail a été réalisé par une historienne amateur **Isabelle Lesueur**, directrice de l'école maternelle Joliot Curie. Qu'elle soit ici remerciée de nous avoir confié son travail pour le faire connaître aux habitants de notre ville. **Isabelle Lesueur** poursuit ses recherches et elle accueillerait avec beaucoup de plaisir toutes les bonnes volontés intéressées par cette période de notre Histoire. Pour son travail, elle a consulté les ouvrages suivants : "Montataire et ses environs" de Fauré Hérouard, "Histoire d'un vieux château" du Baron de Condé, "Notes sur Montataire" de Houbigant, "Histoire d'un Domaine rural de Picardie 1744/1794" de P. Durvin, "Vagabonds et mendiants à la veille de la Révolution" de R. Samson, les numéros 7, 18, 26 et 39 des "Annales historiques de Compiègne", "Le Précis statistique" de Graves, les Archives Municipales et les Registres paroissiaux de Montataire, pour la suite, les Archives départementales série Q et série C.



Montataire en fête du 19 au 28 août



SAMEDI 19

INAUGURATION

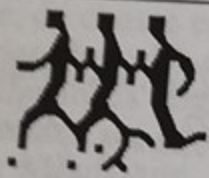
avec *Los Copanos* - Groupe d'une quarantaine de musiciens

DIMANCHE 20

CONCERT de l'Harmonie

SPECTACLE DE RUE

avec le groupe "*A bas les tristes pattes*"



LUNDI 21

COURSE DES GARÇONS DE CAFE

MERCREDI 23

GOUTER DES ANCIENS avec BAL



DIMANCHE 27

9 h. - CONCOURS DE PECHE

11 h. - CONCERT de l'Harmonie Municipale

A partir de 14 h. - DEFILE DES LANCEURS DE DRAPEAUX

23 h. - FEU D'ARTIFICE GEANT

LUNDI 28

TOMBOLA MONSTRE



Pendant ces 10 jours, FETE FORAINE ET ANIMATIONS

L

L

Nicole Blais, Roland blais, Roland plusieurs he des cours n leurs peurs. droits, leur dien.

Ce travail originale à Bicentenaire Française.

Les enfants droit de vi de haïr le violence... fants.

Ce travail, exposés le Place de la neaux pu jamais gra étonnera p

Ce livre le faire chacun procur Mairie

Que ces e les anima rel, le Ser ici remer n'a pas fi Comme préface c choix, n l'espoir d meilleur place."

Le qu de M septe

La magie des mots

Le droit de le faire et de le dire, un livre écrit par 250 enfants des écoles de Montataire.

Nicole Blanchard, Jacky Tremblais, Rolande Causse, ont passé plusieurs heures avec des enfants des cours moyens. Ils ont écrit leurs peurs, leurs colères, leurs droits, leurs envies, leur quotidien.

Ce travail est une participation originale à la commémoration du Bicentenaire de la Révolution Française.

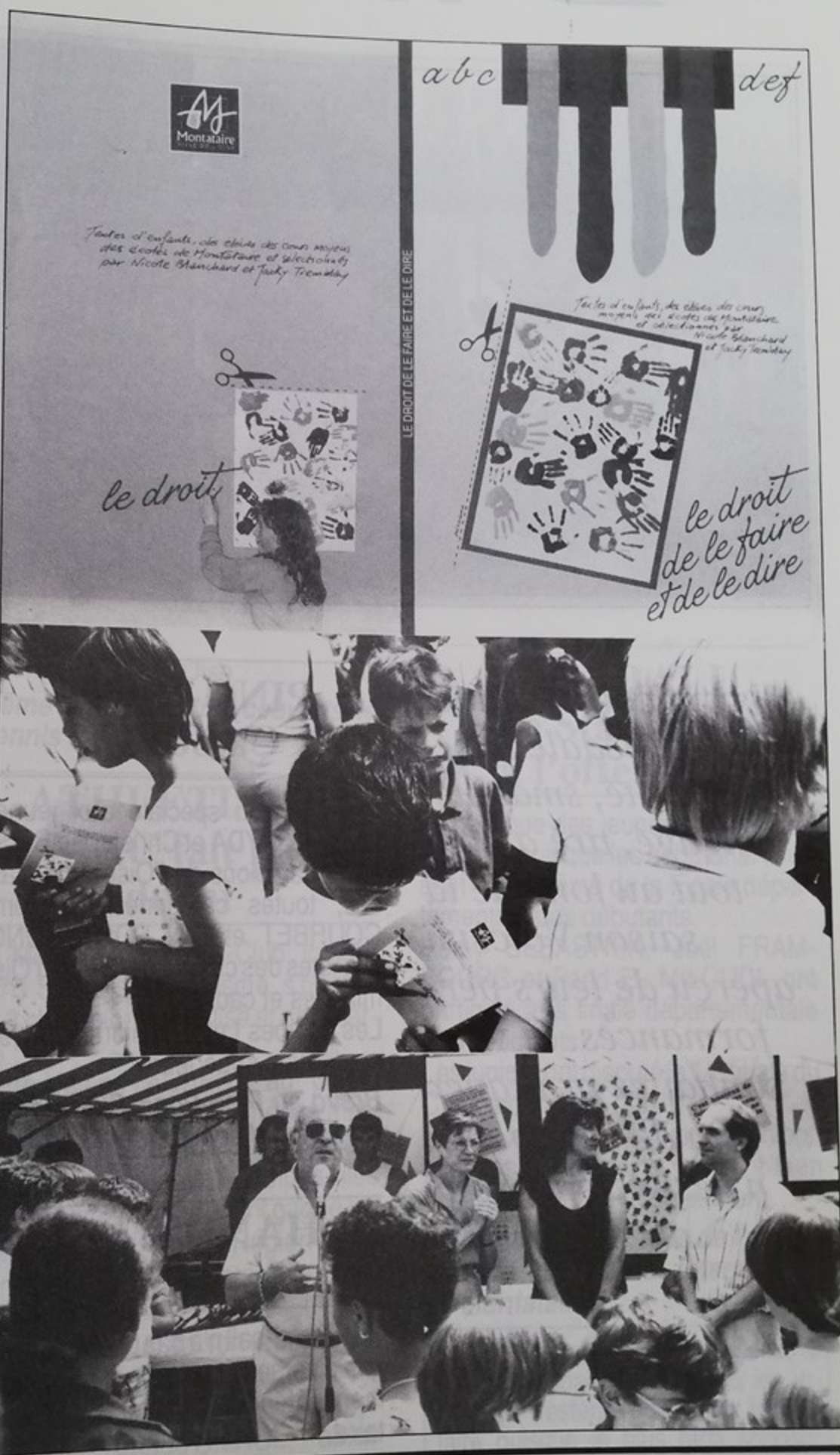
Les enfants aussi ont des droits ! droit de vivre, droit d'être aimés, de haïr le racisme, la guerre, la violence... le droit d'être des enfants.

Ce travail, ces réflexions, ont été exposés les 22/23 et 24 juin sur la Place de la Mairie et sur les panneaux publicitaires. Ils sont à jamais gravés dans un livre qui en étonnera plus d'un.

Ce livre intitulé "*Le droit de le faire et de le dire*" que chacun et chacune peut se procurer à la Mairie ou à la Mairie annexe.

Que ces enfants, leurs enseignants, les animateurs, le Service Culturel, le Service Bibliothèque, soient ici remerciés pour ce travail qui n'a pas fini d'étonner.

Comme le dit le Maire dans la préface du livre : "*A nous, par nos choix, nos actions, de répondre à l'espoir de ces enfants d'un monde meilleur où ils auront toute leur place.*"



Le quartier des Fonds de Nogent, ou plutôt des Fonds de Montataire, enfin des Fonds de Montataire et de Nogent tiendra sa Fête sur le thème du Bicentenaire le 16 septembre prochain. Le programme sera communiqué ultérieurement.

Des résultats



Ils ont couru, sauté, joué, pédalé, visé, shooté, smatché, engagé, tiré au but tout au long de la saison. Voici un aperçu de leurs performances. Si vous souhaitez pratiquer un de ces sports, n'hésitez pas, vous avez le choix !

PING-PONG Ça bondit

Une mention spéciale aux jeunes Laurent SZYDA et Christophe BOSINO, champions de l'Oise, non classés, toutes catégories, à Rémy COURBET et DIN SON TRONG, finalistes des championnats de l'Oise minimes et cadets.

Les équipes I et II Séniors accèdent en division supérieure.

Bravo au Ping-Pong-Club dont la moyenne d'âge est de 23 ans.

HAND-BALL Honorable !

Si le Hand-ball n'a pas obtenu de titre, ses diverses équipes ont honorablement défendu les couleurs de Montataire.

Le club se restructure et a besoin de bonnes volontés, notamment pour encadrer les jeunes.

Le Hand, un sport qui monte !

ETRIER Que de titres !

Ils ont noms Hermès, Pollux. Ce sont des mini-chevaux. Ils ont noms Alain COLLEATTE, Valérie SOBUSIAK, Nicolas LEMPEREUR et ont obtenu les 1er, 2ème et 3ème prix aux concours de Chantilly, Verneuil, Lamorlaye.

Le sport équestre ouvert à tous, voilà l'objectif de l'Etrier Montatairien. C'est une bonne chose !

VOLLEY-BALL C'est reparti !

Après quelques difficultés d'effectif, le Volley-ball est reparti avec un titre de champion de l'Oise pour les Séniors et l'accession en Régional II. Une saison honorable pour les Séniors filles et un bon parcours des Benjamins et Benjamines, finalistes en Régionale et des Benjamines 2ème au championnat jeune.

Des titres



TENNIS Même sans court couvert !

L'équipe I masculins finit 1ère de son groupe et accède en 1ère division du Championnat de Picardie.

L'équipe III féminines termine elle-aussi 1ère de son groupe et accède en 2ème division du Championnat de l'Oise.

Thierry CHAGNON est qualifié pour les finales régionales 3ème série et est finaliste au Championnat de l'Oise individuel.

Michel LEMAIRE est quart de finaliste 4ème série du Championnat de l'Oise.

Les jeunes Poussins, Benjamins, Cadets se sont distingués sur tous les courts:

Fabien DUBOS, vainqueur du Tournoi de Montataire

Mathieu SERY, vainqueur du Tournoi de Chantilly

Mathieu LECLERC, qualifié aux finales individuelles régionales.

L'équipe Benjamin a été finaliste du

Championnat de l'Oise.

Même sans les courts couverts, le Tennis a des résultats !

ATHLETISME Le MAC fait parler de lui

Le Montataire Athlétic-Club, intégré dans Sud Oise Athlétisme, s'honore de 3 champions de l'Oise et de Picardie :

Marie-Hélène AUBERT au poids, Séverine DIAZ au 3000 mètres marche, Stéphane TONSART au poids. 3 équipes hommes et 2 équipes filles font les compétitions et ont gagné les interrégionaux Nord, Région parisienne et montent en catégorie supérieure.

Le début de la saison estival est marqué par quelques victoires pour Marie-Hélène AUBERT, Stéphane TONSART, Arnaud SILHOL, Patrice POULAIN, Corinne SILHOL, Pascal POULAIN.

Que d'exploits en perspective pour l'été!

FOOTBALL Le Standard à l'offensive

La politique des jeunes apporte des résultats puisque les débutants finissent 1er et 2ème de la Finale départementale des débutants.

Rémy SEBASTIEN, Joël FRAMBORG et Farid EL MILOUDI ont participé à la finale départementale des débutants.

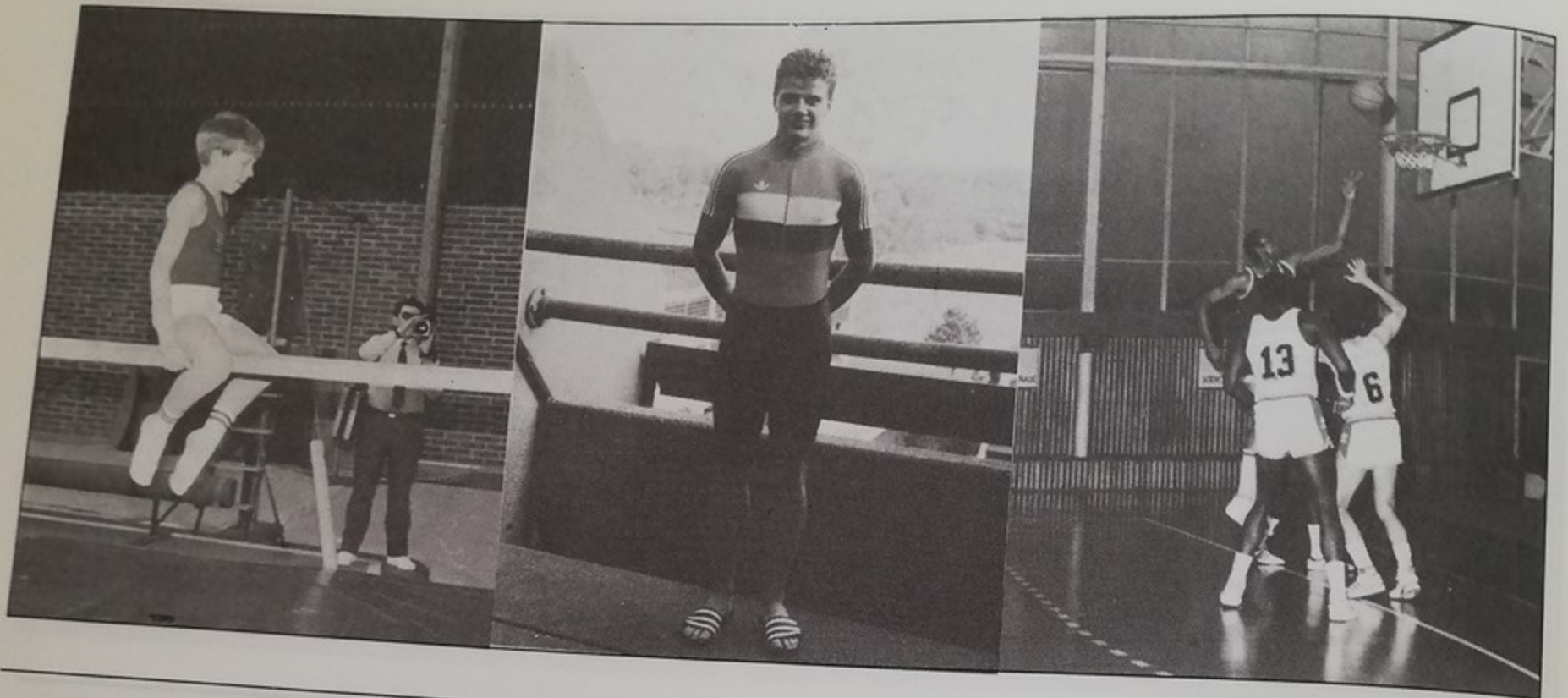
Les juniors ont disputé la 1/2 finale du Championnat de l'Oise.

Toutes les autres équipes, Séniors, Minimes et Poussins, se sont bien comportées et se maintiennent.

Attendons les exploits de l'équipe Juniors au Tournoi International de Montataire !

Le Standard sera habillé par Sollac la saison prochaine. Rassurons les inquiets, il restera l'équipe de Montataire puisque le plus gros sponsor restera la Ville avec ses 12 millions de subvention, la prise en charge des déplacements (cars), de l'entretien des installations...

Des champions



GYMNASTIQUE La qualité et la quantité

Les résultats de l'Espérance sont si nombreux et si diversifiés qu'il est difficile de ne pas en oublier puisque ce sont 13 équipes engagées en compétition.

Cécile CAUMONT et Myriam NUISIER sont sélectionnées dans l'équipe de Picardie.

Sylvain MAKLOUFI est champion de l'Oise Poussin.

Les Benjamins Maxime BOYER, Sébastien TORDU, Ludovic GORLIEZ, Yannick BENCHADDOU, Fabrice PAYET et Sébastien VALERO sont champions de Picardie et sont arrivés 2ème de zone à Lisieux.

Il faut citer aussi les Benjamins, minimes garçons, les féminines toutes catégories qui se sont distingués aux championnats départementaux, régionaux et de zone à Lisieux.

Le dynamisme de l'Espérance Municipale de "Gym" n'est plus à démontrer !

CYCLISME L'UCM comblée

Le poulain de l'UC Montatairienne, Didier DOROTHEE, vient de donner le plus beau titre au club depuis sa création en 1935.

Didier DOROTHEE, 19 ans, a remporté samedi 10 juin au vélodrome de la Cipale à Vincennes, la finale nationale du kilomètre Rustine, championnat de France du combiné : vitesse-Km départ arrêté.

L'épreuve a débuté le matin à 7 h. et s'est terminée le soir à 23 h.30.

Didier DOROTHEE a déjà un palmarès fourni :

- 17 titres de champion régional
- 65 victoires
- 14ème des championnats du monde juniors 88
- Champion de France 89.

L'UCM a enregistré deux victoires : David COENE à Précy s/Oise et Franck LEQUEN à Amiens ainsi que quelques places d'honneur des Cadets Olivier CAPRON et Christophe DELAIRE

BASKET Que de paniers en perspectives

Les 3 équipes Séniors masculins montent en catégorie supérieure. les Séniors A : champion de l'Oise en promotion régionale, les Séniors B en Excellence départementale remplaçant ainsi les Séniors A, les Séniors C en Honneur départementale. L'équipe Séniors féminines est championne de l'Oise.

Une mention aussi pour les Minimes A qui remportent la Coupe de l'Oise après avoir sorti Nogent en demi-finale et Compiègne en finale avec deux sélectionnés Jérôme LAMARRE et Jérôme VILATTE sélectionnés dans l'équipe départementale.

Quant à Fabien DUBOS, il finit 1er du département en Benjamins au Panier d'or (épreuve technique individuelle).

Le MBB grandit ses effectifs pour faire encore mieux l'année prochaine !

Des compétitions

L'Office Municipal des Sports
organise son
**16ème TOURNOI
INTERNATIONAL
JUNIORS
ESPOIRS
DE FOOTBALL
DU 24 AU 27 AOUT**
avec une première :
**DYNAMO DE MOSCOU
SELECTION AMERICAINE**

Voici les équipes participantes :

- **Sélection d'Oranie**
(Vainqueurs 1988)
- **Nottingham Forest**
(Angleterre)
- **Standard de Liège**
(Belgique)
- **Racing Club de Paris**
- **Dynamo de Moscou**
(URSS)
- **Sélection américaine**
(Californie, Ohio, Middle West)
- **La Paillade de Montpellier**
- **Et le Standard de Montataire**

**Le BILLARD
organise un
championnat
international**



Il serait trop long de citer tous les résultats de ce club dont les joueurs n'en finissent pas de gagner.

Les équipes I et II ont fini 1ères de leur catégorie.

Paul KOLESNIKOFF, Jean-Luc FRANTZ, Gérard LANDRY, Jean HALLER, Laurent LEMEE, se sont distingués sur le plan départemental, régional, national en partie libre, 1 bande, 3 bandes, Cadre. A noter que Laurent Lemée est sélectionné en équipe de France pour le championnat d'Europe par équipe junior.

Comme on le voit, le Billard est une affaire qui tourne. Place au Tournoi international.

Organisé avec l'aide de la Municipalité, le concours du Conseil Général de l'Oise, du Conseil Régional de Picardie, de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, le 1er championnat international par équipes juniors, se déroulera salle Marcel Coene à Montataire les 29, 30 septembre et 1er octobre avec les équipes d'Allemagne Fédérale, de Belgique, du Danemark, de France, de Hollande, de Luxembourg, de Suisse et bien sûr du B.C. Montataire.

JUMELAGE

FRANCE-RDA



COMITE DE L'OISE

Un séjour agréable



Lorsque l'on annonce à quelqu'un que l'on se rendra prochainement en République Démocratique Allemande, la réaction est très souvent intéressante à observer. D'aucuns prétendent, sur de vagues affirmations d'un tiers, qu'il s'agit d'un Etat policier, archi-militarisé, où la liberté d'expression est réduite à sa plus simple expression et duquel on ne reviendra peut-être pas, etc... Bref, le mur, les vopos, les goulags et autres rideaux de fer, ces clichés trop stéréotypés reviennent assez régulièrement. En revanche, les aspects résolument positifs de cette société socialiste sont, à dessein, passés sous silence.

Berlin-est, premier contact avec la RDA : chacun s'attend à voir une ville entourée d'un immense mur, mais tel n'est pas le cas ; preuve s'il en est de la désinformation dont nous sommes trop souvent prisonniers, certes, un mur existe bel et bien, ce n'est pas la curiosité marquante mais il coupe, il est vrai, la ville en deux, cependant, on s'aperçoit assez vite que cette métropole n'est pas comme on l'imaginait. Le centre ville nous accueille avec ses fontaines, ses

places, ses musées et son centre culturel.

Après quelques heures passées dans la ville, l'ambiance spécifique d'une ville d'Allemagne de l'Est se fait ressentir. Les gens ne semblent pas stressés ou inquiets. Ils ne paraissent pas non plus être soumis à la précipitation que l'on rencontre dans les grandes villes. Les gens sont souriants, ils prennent le temps de flâner,... on se croirait dans une ville de province. Finsterwalde, le but de notre séjour, se situe au sud-est du pays, dans le district de Cottbus. c'est une ville très industrialisée et qui a connu récemment un essor spectaculaire. Le nombre d'habitants est d'environ 25.000, ce qui correspond à peu près au double de celui de Montataire : visite du Musée communal, de la crèche, des installations sportives, de la mairie; nous aurions pu aussi visiter l'aérodrome, le zoo, la mine de lignite ou une des nombreuses usines... journée auprès des familles essentielle pour une meilleure connaissance de la vie des habitants de la RDA. Le loyer moyen est de 70 marks (210 francs), une mère de famille

dispose d'un an rémunéré pour élever son enfant, chaque enfant a une place en crèche...

Bref, on aborde pêle-mêle toutes sortes de thèmes au gré de la conversation, on échange des souvenirs, des impressions, des présents, on prend quelques photos pour se remémorer cet agréable moment,... une nouvelle amitié se crée. Une soirée avec le Maire de Finsterwalde, les visites à la coopérative agricole et à l'usine de postes à souder, nous ont permis de mieux cerner la réalité de ce pays. Les bénéfices réalisés sont réinvestis pour le bien de la population. Ainsi, le sport est gratuit, les étudiants reçoivent un petit pécule afin de poursuivre leurs études, la scolarité et la santé sont également gratuites.

Il faut souligner que chacun peut accéder à un centre hospitalier sans se soucier des problèmes financiers. L'Etat consacre un budget important à la santé, car comme le droit au travail, à l'instruction, c'est un droit fondamental inscrit dans la Constitution. L'accueil est à la mesure de nos espérances. les éloges ne manqueraient pas pour décrire les bonnes qualités de l'hébergement et de la restauration. Les repas sont pris alternativement à l'auberge ou au Jugendklub où ont lieu également les soirées discothèques. Les moments de détente ne sont pas oubliés : sorties à la piscine couverte de la ville, séances d'équitation au cercle hippique. Ce séjour à Finsterwalde a été une expérience inoubliable à la découverte du socialisme, un moment rare comme nous aimerions en avoir souvent.

Ce texte a été écrit par le groupe de jeunes qui est allé en RDA à Pâques.

Ils

AVRI
Stépha
Thierr
Anne-
Vincer
Sylvie
MAI
Jean-M

Ils

AVRI
André
Albert
MAI
Madel
BILLO
TEUR

Ils

AVRI
Leila
OUAN
Audre
LAFR
TIGN
MAI
Charle
Floria
MOIN
Sonia

ETAT-CIVIL

LUCETTE FLEURS INTERFLORA

Livraisons à domicile
24 rue de la République
60160 MONTATAIRE
Tél. 44.27.54.61



Ils se sont mariés

AVRIL

Stéphane DOREAU / Joaquina DA SILVA TEIXEIRA - Christophe BATTEUX / Mireille VAN HERPE
Thierry ROUGIER / Marie-Thérèse SABOT - André FRANÇOIS / Gilberte THIL - Serge DEBRAY /
Anne-Marie SCHOPS - Patrick NIKITENKO / Sylvie MICHEL - Joseph DELVAL / Odette VERHULST
Vincent LACROIX / Carmen URBANO - Francis LEROY / Valérie GOSSON - Olivier PIETRUSZKA /
Sylvie RANDRIAMOSE

MAI

Jean-Marc HACHE / Marilyne BRAIBANT

Ils nous ont quitté

AVRIL

André FRANÇOIS / Yvonne WATELET / Simone DUBUS / Fernande BIONNE / Bouzianz MEDDOUR /
Albertine LAUBERT / Christian MAIGNAN / Jeannine GOBERT.

MAI

Madeleine FEUILLETTE / Joseph WAROQUET / Yvonne BOWMAN / Ignazio MAZZARA / René
BILLOIR / Gilbert SANNIEZ / Charlotte DESBOUTIN / Raymonde GUILLERM / Georges HEUR-
TEUR.

Ils sont nés

AVRIL

Leila LAKHDAR / Samaira RAZAQ / Philippe DE MACEDO / Frédéric SAINT-LEGER / Mélissa BEN-
OUAMER / Jessica BEN-OUAMER / Jessica HERBET / Sophie BATTEUX / Taoufik NI DALHA /
Audrey POPULAIRE / Célia RISACHER / Mohamed FOURALI / Cynthia LIGNEREUX / Amélie
LAFRANCE / Jonathan BONNEAU / Coralie ROBARD / Manon DELARIVIERE / Dimitri DAN-
TIGNY / Jonathan VENANT / Eileen LUCAS.

MAI

Charlotte QUENTIN / Laetitia HARDILILLEZ / Coralie NUNES / Abba CHERIGUI / Simon NEDJADI
Florian ROSSOL / Johnny POIRET / Amandine COURBET / Anaïs DELAPLACE / Stéphanie
MOINEUSE / Mélanie ALLART / Sarah KHACHAB / Raphaël FRANCAVILLA / Claire CORRINGER
Sonia REMILI / Farid OUALAOUCH / Medhi MATRAS / Raelle PELLIER-CUIT.

OPÉRATION
SPORT
vacances
scolaires

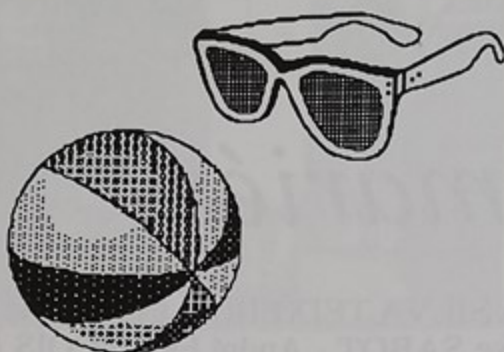
Une animation permanente aura lieu tous les jours de 9 h. à 12 h. et de 14 à 17 h. au complexe sportif Marcel Coene pendant le mois de Juillet, pour les jeunes de 10 à 18 ans.

Vous pourrez également vous initier à l'Equitation (les lundi et mercredi de 9 h. à 12 h.30), au Basket (le mardi de 10 à 12 h., le jeudi de 14 à 16 h.), au Judo (du lundi au vendredi de 9 h.30 à 11 h.30), au Tennis du lundi au vendredi de 9 à 12 h.), au Tennis de table (du lundi au vendredi de 14 à 17 h.), à la Gymnastique (le lundi et le mercredi de 10 à 12 h.), au Canoë-Kayak (le samedi de 10 à 12 h.), et au Billard (du lundi au vendredi de 14 à 17 h.)

Elagage des arbres

France-Télécom communique :
*"Les branches d'arbres sont une des causes de dérangement du réseau téléphonique aérien. Dans un souci d'améliorer la qualité des prestations offertes aux clients, j'ai l'honneur de vous rappeler que conformément à l'article de la loi n° 84-939 du 23 octobre 1984 relatif aux élagages des plantations situées à proximité des lignes de télécommunication, les riverains intéressés sont tenus d'effectuer l'élagage pour ne pas gêner le bon fonctionnement du réseau....
En cas de non exécution, l'Administration effectuera les travaux aux frais des propriétaires....."*

Mairie
Place Auguste Génie Tél. 44.25.57.07
Mairie Annexe
(Services scolaire/Sport/Personnel/Comptabilité)
104 rue Jean Jaurès Tél. 44.25.57.07
Centre Municipal d'Information (CMI)
Avenue A. France Tél. 44.24.48.04
Service Culturel
Rue de Condé Tél. 44.24.69.97
Centre Communal d'Action Sociale
2 rue A. Desnosse Tél. 44.27.55.31
Services Techniques
Rue André Ginisti Tél. 44.25.53.04



Vacances scolaires

Eté 89

Du vendredi 30 juin
(après la classe)
au mardi 5 septembre
(au matin)

Toussaint

Du mardi 24 octobre
(après la classe)
au lundi 6 novembre
(au matin)

Noël

Du vendredi 22 décembre 89
(après la classe)
au jeudi 4 janvier 90
(au matin)

Hiver

Du mardi 6 février
(après la classe)
au lundi 19 février
(au matin)

Printemps

Du mardi 3 avril
(après la classe)
au mardi 17 avril
(au matin)

Eté 90

Du samedi 30 juin 90
(après la classe)
au mardi 4 septembre 90
(au matin).

Boulangeries et dépôts de pain

Ouverts en Juillet

DURANT 11 rue de la République, fermé le mercredi

GIROUTX 137 rue J. Jaurès, fermé le mardi après-midi et le mercredi

KOWALSKI 27 rue Lénine, fermé le samedi après-midi et le dimanche

LANGLOIS 87 rue J. Jaurès, fermé le jeudi

NOWOTNIK 84 av. A. France, fermé le lundi

SPAR MARCHÉ 2 rue Lénine

SDRC (Leclerc) rue A. Ginisti, fermé le dimanche

SUPER COOP 84 Av. A. France, fermé le lundi.

Ouverts en Août

GIROUTX, 137 rue J. Jaurès, fermé le mardi après-midi et le mercredi

LANGLOIS 87 rue J. Jaurès, fermé le jeudi

MAHIEUX 63 rue de la République, fermé le mardi

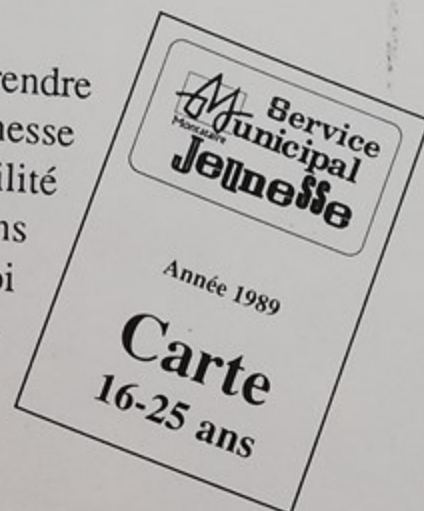
SPAR MARCHÉ 2 rue Lénine

SDRC (Leclerc), rue Ginisti, fermé le dimanche

SUPER COOP 84 av. A. France, fermé le lundi.

Jeunes cette page est à vous

Cette carte jeune à prendre
au Service municipal jeunesse
vous donnera la possibilité
d'obtenir des réductions
cinéma, entrée au Tournoi
de foot, Fête de l'Humanité...



Plus que toute autre catégorie de la population, vous les jeunes, vous êtes victimes de la crise! En cette année du Bicentenaire de la Révolution, le pays des Droits de l'Homme ne vous offre qu'échec scolaire, que formation au rabais, que chômage, que précarité..... Vous savez bien que la Municipalité ne peut, à elle seule, résoudre toutes vos difficultés et trouver des solutions à tous les problèmes auxquels vous êtes confrontés et qui sont le résultat de la politique nationale.

Vos élus ont la volonté de mettre en œuvre tous les moyens pour vous aider à prendre vos affaires en mains et à agir. Pour aller dans ce sens et conformément au programme municipal, un Service Jeunesse vient d'ouvrir ses portes. Provisoirement il est logé dans le sous-sol de la Mairie dans le bureau de l'ancien service des sports. Son rôle immédiat est de vous aider lorsque vous êtes perdus dans le labyrinthe administratif quand vous recherchez une solution à vos problèmes, et de vous renseigner sur toutes les possibilités d'activités offertes par la Municipalité dans les secteurs écoles, formation, logements, culture, loisirs, sports, aide sociale...

Si vous avez entre 16 et 25 ans, n'hésitez pas. Venez rencontrer Hafid Chafai chargé de mettre en place ce service. Plus vous serez nombreux à venir vous entretenir avec lui de vos problèmes, de vos besoins, de vos aspirations et de vos espoirs, plus efficace sera l'activité municipale en votre direction.